|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | F  C/48/2  **ORIGINAL :** anglais  DATE : 7 août 2014 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES | | |
| Genève | | |

CONSEIL

Quarante-huitième session ordinaire  
Genève, 16 octobre 2014

Rapport annuel du secrétaire général pour 2013

(quarante-cinquième année)  
  
Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

Le présent document contient le rapport annuel du Secrétaire général pour 2013. L’annexe III résume les résultats obtenus en 2013 selon la structure du programme et budget pour l’exercice biennal 2012-2013 (document C/45/4 Rev.2). L’appendice contient une liste de sigles et d’abréviations.

Table des matières

[I. COMPOSITION DE L’UNION 2](#_Toc398541170)

[Membres 2](#_Toc398541171)

[Situation par rapport aux divers actes de la Convention 2](#_Toc398541172)

[États/organisations ayant entamé la procédure pour devenir un membre de l’Union 2](#_Toc398541173)

[II SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES 4](#_Toc398541174)

[Conseil 4](#_Toc398541175)

[Comité consultatif 6](#_Toc398541176)

[Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN 12](#_Toc398541177)

[III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS 12](#_Toc398541178)

[Activités individuelles 12](#_Toc398541179)

[Cours d’enseignement à distance 21](#_Toc398541180)

[IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS 21](#_Toc398541181)

[V. PUBLICATIONS 22](#_Toc398541182)

ANNEXE I Membres de l’Union

ANNEXE II Récapitulatif des missions en 2013

ANNEXE III Tableau des résultats et indicateurs d’exécution pour 2013

Appendice Sigles et abréviations

# I. COMPOSITION DE L’UNION

## Membres

Au 31 décembre 2013, l’Union comptait 71 membres : Albanie, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d’Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

## Situation par rapport aux divers actes de la Convention

Au 31 décembre 2013, la situation des membres de l’Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

a) la Belgique était liée par la Convention de 1961 modifiée par l’Acte de 1972;

b) 19 membres étaient liés par l’Acte de 1978 : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, Italie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Portugal, Trinité-et-Tobago et Uruguay;

c) 51 membres étaient liés par l’Acte de 1991 : Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d’Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Oman, Ouzbékistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne et Viet Nam.

L’annexe I fait le point sur le statut des membres de l’Union par rapport aux différents actes de la Convention au 31 décembre 2013.

## États/organisations ayant entamé la procédure pour devenir membre de l’Union

Aux termes de l’article 34,3) de l’Acte de 1991, “tout État qui n’est pas membre de l’Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d’adhésion, l’avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention”.

Par une lettre datée du 18 février 2013, la République-Unie de Tanzanie a demandé l’examen du projet de loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar du point de vue de sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

À sa trentième session extraordinaire, tenue à Genève le 22 mars 2013, le Conseil a examiné la conformité du projet de loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Le Conseil a décidé :

“a) de prendre note de l’analyse contenue dans les documents C(Extr.)/30/4 Rev. et C(Extr.)/30/4 Add.;

“b) sous réserve de l’incorporation dans le projet de loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar des modifications recommandées dans les paragraphes 26, 28, 30 et 35 du document C(Extr.)/30/4 Rev. et sans aucune modification additionnelle, de rendre une décision positive sur la conformité du projet de loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales;

“c) de prendre note que le projet de loi sur les droits d’obtenteur pour la Tanzanie continentale a été adopté le 5 novembre 2012 et que l’adoption du projet de loi pour Zanzibar est nécessaire pour que les droits d’obtenteur couvrent tout le territoire de la République-Unie de Tanzanie;

“d) de prendre note du fait que, dans la loi sur les droits d’obtenteur pour la Tanzanie continentale, adoptée le 5 novembre 2012 et publiée au journal officiel de la République-Unie de Tanzanie le 1er mars 2013, il a été tenu compte des modifications figurant en mode révision dans les recommandations formulées par le Conseil dans sa décision du 1er novembre 2012 (voir le paragraphe 15 du document C/46/18 “Compte rendu des décisions”);

“e) de convenir que les modifications additionnelles apportées au projet de loi sur les droits d’obtenteur pour la Tanzanie continentale figurant dans l’annexe du document C(Extr.)/30/4 Add. n’ont pas d’incidence sur les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et de confirmer la décision du 1er novembre 2012 concernant la conformité de la loi;

“f) d’informer le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie que, sous réserve de l’incorporation dans le projet de loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar des modifications recommandées par le Conseil à sa trentième session extraordinaire tenue à Genève le 22 mars 2013 (voir l’alinéa b) ci-dessus) et de l’adoption du projet de loi sans aucune modification additionnelle,

“l’instrument d’adhésion de la République-Unie de Tanzanie peut être déposé; et

“g) d’autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie de cette décision.”

Par une lettre datée du 27 juin 2013, la Bosnie-Herzégovine a demandé l’examen de la loi sur la protection des obtentions végétales de la Bosnie‑Herzégovine du 23 février 2010, telle que modifiée le 16 avril 2013, du point de vue de sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

À sa quarante‑septième session ordinaire tenue à Genève le 24 octobre 2013, le Conseil a examiné la conformité de la loi sur la protection des obtentions végétales de la Bosnie‑Herzégovine avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Le Conseil a décidé :

“a) de prendre note de l’analyse faite dans le présent document;

“b) de prendre note des informations fournies par la délégation de la Bosnie-Herzégovine indiquant que la traduction anglaise de la loi doit être vérifiée et que les corrections ci-après devraient y être apportées conformément au texte original de la loi :

“i) supprimer le texte de l’article 2.1)f) qui figure déjà dans l’article 21,7);

“ii) supprimer les mots “a small” à l’article 22.2);

“iii) modifier la traduction de l’article 11,6) pour indiquer que la procédure d’octroi d’un droit d’obtenteur peut aussi être déclenchée par le dépôt d’une demande dans un autre pays que la Bosnie-Herzégovine;

“iv) modifier la traduction de l’article 11,7) sur la base de la terminologie employée à l’article 5 relatif au traitement national;

“c) de prendre, quant à la conformité de la loi sur la protection des obtentions végétales de la Bosnie-Herzégovine avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, une décision positive qui permette à la Bosnie-Herzégovine de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991; et

“d) d’autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine de la décision susmentionnée.”

Le 4 septembre 2013, le Bureau de l’Union a reçu une lettre de S.E. Mme Marietta Brew Appiah-Opong, procureur général et ministre de la justice du Ghana, indiquant que, durant la première lecture du projet de loi par le parlement du Ghana en juin 2013, des modifications additionnelles, qui ne faisaient pas partie de la décision prise par le Conseil le 1er novembre 2012, avaient été apportées au texte. Mme Marietta Brew Appiah-Opong a indiqué par ailleurs que la deuxième lecture par le Parlement était censée avoir lieu en octobre 2013.

À sa quarante-septième session ordinaire, tenue à Genève le 24 octobre 2013, le Conseil a été invité à examiner les faits nouveaux concernant le projet de loi du Ghana sur les obtenteurs eu égard à sa décision du 1er novembre 2012. À cet égard, le Conseil a décidé:

“a) de prendre note des renseignements fournis par la délégation du Ghana selon laquelle le texte de l’article 10 du projet de loi figurant à l’annexe II du document C/47/18 a été modifié de la manière suivante : ‘Where the application is by an applicant who is a successor-in-title, the applicant shall support the ~~applicant~~ application with the proof of the successor’s title’;

“b) de prendre note que le projet de loi du Ghana sur les obtenteurs, qui a été présenté au Parlement, comprenait les modifications figurant dans la décision du Conseil du 1er novembre 2012 (voir le paragraphe 12 du document C/46/19 ‘Compte rendu’ et le paragraphe 2 du document C/47/18);

“c) de convenir que les modifications additionnelles telles qu’elles figurent à l’annexe II du document C/47/18, y compris la modification susmentionnée à l’alinéa a), n’ont pas d’incidence sur les dispositions de fond de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV; et

“d) de confirmer la décision sur la conformité du 1er novembre 2012.”

# II SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

## Conseil

Le Conseil a tenu sa trentième session extraordinaire le 22 mars 2013, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États-Unis d’Amérique), présidente du Conseil. Y ont pris part 40 membres de l’Union, cinq États ayant le statut d’observateur et trois organisations ayant le statut d’observateur. Le rapport de cette session est présenté dans le document C(Extr.)/30/8. À cette session, le Conseil :

a) a examiné le projet de loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar du point de vue de sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV;

b) a pris note des travaux du Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑cinquième session, tenue le 22 mars 2013, comme indiqué dans le document C(Extr.)/30/5;

c) a adopté la révision des documents suivants :

– UPOV/INF/4 “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV” (document UPOV/INF/4/3);

– UPOV/INF/15 “Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes, ainsi que la fourniture d’informations visant à faciliter la coopération” (document UPOV/INF/15/2); et

– UPOV/INF-EXN “Liste de documents INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents” (document UPOV/INF-EXN/4);

d) a approuvé l’organisation d’un séminaire sur les variétés essentiellement dérivées le 22 octobre 2013 la révision en parallèle du document C/46/8 Rev. “Calendrier révisé des réunions en 2013”;

e) a examiné et approuvé un projet de communiqué de presse.

Le Conseil a tenu sa quarante-septième session ordinaire le 24 octobre 2013, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États-Unis d’Amérique), présidente du Conseil. Y ont pris part 42 membres de l’Union, six États ayant le statut d’observateur et neuf organisations ayant le statut d’observateur. Le rapport de cette session est présenté dans le document C/47/20. À cette session, le Conseil :

a) a examiné la conformité de la loi sur la protection des obtentions végétales de la Bosnie‑Herzégovine avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV;

b) a pris note des faits nouveaux concernant le projet de loi du Ghana sur les obtenteurs en rapport avec sa décision du 1er novembre 2012;

c) a pris note du rapport de son président sur la quatre-vingt-sixième session du Comité consultatif;

d) a adopté les documents suivants :

* TGP/14 “Glossaire de termes utilisés dans les documents de l’UPOV” (révision) (document TGP/14/2);
* TGP/15 “Conseils en ce qui concerne l’utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)” (document TGP/15/1);
* TGP/0 “Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents” (révision) (document TGP/0/6);
* UPOV/EXN/BRD “Notes explicatives sur la définition de l’obtenteur selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV” (document UPOV/EXN/BRD/1);
* UPOV/EXN/HRV “Notes explicatives sur les actes à l’égard du produit de la récolte conformément à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV” (document UPOV/EXN/HRV/1);
* UPOV/INF/6 “Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV” (révision) (document UPOV/INF/6/3);
* UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables” (révision) (document UPOV/INF/16/3);
* UPOV/INF-EXN “Liste des documents INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents” (révision) (document UPOV/INF-EXN/5);

e) a approuvé les propositions figurant dans le projet de programme et budget pour l’exercice biennal 2014-2015, y compris le montant des contributions des membres de l’Union, le plafond proposé pour les dépenses inscrites au budget ordinaire et le nombre total de postes pour le Bureau de l’Union;

f) a approuvé les états financiers pour 2012 et prend note que le rapport de gestion financière pour l’exercice 2012-2013 sera présenté au Conseil avant le 31 août 2014, pour approbation par ce dernier à sa quarante-huitième session ordinaire qui se tiendra en octobre 2014.

g) a pris note de l’état du paiement des contributions au 30 septembre 2013;

h) a pris note du rapport du Secrétaire général sur les activités de l’Union en 2012 et des résultats et indicateurs d’exécution pour 2012, ainsi que du rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2013;

i) a pris note des travaux du CAJ et approuvé le programme de travail de la soixante‑neuvième session du CAJ;

j) a pris note des travaux du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN, et a approuvé leurs programmes de travail;

k) a approuvé le calendrier des réunions pour 2014;

l) a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la cinquantième session ordinaire du Conseil, en 2016 :

– M. Martin Ekvad (Union européenne), président du Comité administratif et juridique;

– M. James M. Onsando (Kenya), vice-président du Comité administratif et juridique;

– M. Alejandro Barrientos-Priego (Mexique), président du Comité technique; et

– M. Kees van Ettekoven (Pays-Bas), vice-président du Comité technique;

m) a pris note des documents et rapports verbaux sur la situation dans les domaines législatif, administratif et technique relatifs à la protection des obtentions végétales qui ont été présentés par les membres et observateurs;

n) a examiné et approuvé un projet de communiqué de presse.

## Comité consultatif

Le Comité consultatif a tenu sa quatre-vingt-cinquième session le 22 mars 2013 sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États-Unis d’Amérique). À cette session, outre l’examen préliminaire du projet de loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar (voir le paragraphe 13.a) ci-dessus), la fourniture de conseils sur l’adoption de documents, l’élaboration du calendrier des réunions et le communiqué de presse, le Comité consultatif :

a) a pris note des estimations relatives aux recettes et aux dépenses pour 2012 et des observations concernant les prévisions relatives aux recettes et aux dépenses pour l’exercice biennal 2012‑2013, dans le cadre de l’élaboration du projet de programme et budget de l’Union pour l’exercice biennal 2014‑2015;

b) a demandé au Bureau de l’Union d’établir un document contenant des modalités de remboursement des membres de l’Union et des propositions relatives à des projets concernant la création d’un compte spécial ou d’un fonds fiduciaire si le fonds de réserve à la fin de l’exercice biennal 2012‑2013 dépassait 15% du total des recettes pour l’exercice biennal 2012‑2013, pour examen par le Comité consultatif à sa quatre-vingt-sixième session qui se tiendra le 23 octobre 2013;

c) est convenu de la structure et du contenu qui devraient constituer le point de départ de l’élaboration du projet de programme et budget de l’Union pour l’exercice biennal 2014-2015, sous réserve d’un réexamen des références à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV dans la section 2.3.1 du sous-programme UV.3, lorsque de telles références peuvent être faites;

d) est convenu que le Bureau de l’Union devrait étudier la possibilité d’utiliser une base de données de consultants pour établir une liste des consultants et de leurs activités;

e) a pris note des informations contenues dans les rapports trimestriels de l’Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) pour 2012 (documents WO/IAOC/24/2, WO/IAOC/25/2 et WO/IAOC/26/2) et dans le rapport annuel de l’OCIS pour 2011-2012 (document WO/PBC/19/10). Il a aussi pris note des informations concernant l’exposé sur l’UPOV présenté à la vingt-septième session de l’OCIS, qui avait permis de préciser que l’UPOV ne relevait pas du mandat de l’OCIS;

f) a demandé au Bureau de l’Union d’établir un document illustrant la présentation proposée des informations destinées au rapport sur l’exécution pour l’exercice biennal, aux fins de son examen par le Comité consultatif à sa quatre-vingt-sixième session prévue le 23 octobre 2013;

g) a pris note de la mise en œuvre de l’inscription obligatoire des utilisateurs des bases de données PLUTO et GENIE;

h) a approuvé le texte révisé d’un avertissement pour la partie du site Web de l’UPOV consacrée aux réunions de l’UPOV et l’ajout d’un avertissement sur chaque document de réunion de l’UPOV;

i) a noté que les ressources du Bureau de l’Union n’avaient pas encore permis de procéder à la numérisation de documents importants disponibles uniquement sur papier et à leur publication sur le site Web de l’UPOV, et que le Bureau de l’Union continuait de vérifier que les documents étaient correctement publiés sur le site Web restructuré de l’UPOV;

j) a pris note que, après certaines vérifications, la nouvelle section sur les genres et espèces végétaux de la base de données UPOV Lex serait mise à disposition sur le site Web de l’UPOV;

k) a pris note que, à ce jour, les ressources du Bureau de l’Union n’avaient pas permis la publication, sur le site Web de l’UPOV, de la date d’octroi du statut d’observateur dans la liste des observateurs auprès des organes de l’UPOV;

l) a demandé au Bureau de l’Union d’élaborer un projet de stratégie en matière de communication compte tenu des ressources disponibles, pour examen par le Comité consultatif à sa quatre-vingt-sixième session, qui se tiendra le 23 octobre 2013;

m) a pris note des plans visant à lancer le cours avancé d’enseignement à distance DL-305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur”;

n) a pris note des faits nouveaux présentant un intérêt pour l’UPOV dans d’autres instances internationales; et

i) a pris note des plans visant à organiser une conférence des donateurs concernant le Projet mondial sur les semences en juin 2013;

ii) a pris note des éléments nouveaux concernant le Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale et a noté que la prochaine réunion dudit forum se tiendrait du 2 au 5 juillet 2013 dans l’État du Sarawak (Malaisie);

iii) a pris note du rapport concernant la Plate-forme du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (TIRPGAA) pour le codéveloppement et le transfert de technologies;

iv) a pris note du rapport sur des questions examinées au titre du point 3 de l’ordre du jour de la sixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture de la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture (CGRFA) relatif à la “Mise en œuvre du deuxième Plan d’action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture”;

v) a pris note des observations présentées par le Bureau de l’Union à la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture sur le document CGRFA/WG-PGR-6/12/Inf.3 “Draft Guide for National Seed Policy Formulation” (“Projet de guide pour l’élaboration des politiques semencières nationales”);

vi) a pris note des éléments nouveaux concernant le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI);

vii) a pris note des éléments nouveaux concernant l’instrument de l’OMPI à l’intention des responsables de l’élaboration des politiques de propriété intellectuelle;

viii) a pris note que les informations fournies par le Bureau de l’Union concernant les documents d’autres organisations figureraient dans le document sur les “Éléments nouveaux dans les travaux d’autres instances internationales présentant un intérêt pour l’UPOV”;

ix) a pris note des éléments nouveaux concernant l’Organisation mondiale du commerce (OMC);

x) a pris note des informations concernant l’EXPO 2015 sur le thème “Nourrir la planète, énergie pour la Vie”, qui devrait se tenir à Milan du 1er mai au 31 octobre 2015, et approuvé la poursuite de la participation du Bureau de l’Union aux discussions qui auront lieu avec l’OMPI et d’autres organisations internationales ayant leur siège à Genève, en vue d’une participation possible de l’UPOV à l’EXPO 2015. Le Comité consultatif a pris note que son approbation lui serait demandée avant la décision finale concernant la participation de l’UPOV à l’EXPO 2015; et

xi) a approuvé la participation du Bureau de l’Union aux travaux d’une équipe regroupant plusieurs parties prenantes sur la définition de mécanismes permettant de renforcer les partenariats public‑privé dans le domaine de la présélection, à la suite d’une demande émanant de l’“Équipe des ressources phytogénétiques et des semences et de certaines autres unités fonctionnelles, notamment le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture”.

On trouvera un compte rendu sur les travaux de la quatre-vingt-cinquième session du Comité consultatif dans le document C(Extr.)/30/5.

Le Comité consultatif a tenu sa quatre‑vingt‑sixième session le 23 octobre 2013 sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États-Unis d’Amérique). À cette session, outre l’examen préliminaire de la loi sur la protection des obtentions végétales de la Bosnie‑Herzégovine, l’examen préliminaire du projet de programme et budget de l’Union pour l’exercice biennal 2014‑2015, la formulation d’avis à l’intention du Conseil quant aux faits nouveaux concernant le projet de loi du Ghana sur les droits d’obtenteur, l’adoption de documents, l’examen des états financiers pour 2012 ainsi que des arriérés de contributions au 30 septembre 2013, du calendrier des réunions en 2014 et du projet de communiqué de presse (voir le paragraphe 14 ci-dessus), le Comité consultatif :

a) a recommandé la création d’un compte spécial de l’UPOV qui serait utilisé pour financer les projets extrabudgétaires arrêtés par le Conseil, si le montant du fonds de réserve dépassait 15% des recettes totales pour l’exercice biennal 2012‑2013. Il est convenu que ce compte serait utilisé pour des projets susceptibles, notamment :

i) de fournir un appui aux membres de l’Union, et en particulier aux nouveaux membres, dans la mise en œuvre de leur système de protection des obtentions végétales;

ii) de s’étendre sur plus d’un exercice biennal;

iii) de procurer des bénéfices à long terme aux membres de l’Union; et

iv) de progresser plus rapidement grâce aux fonds extrabudgétaires.

Il est également convenu que les projets destinés à être examinés dans le cadre d’un compte spécial de l’UPOV seraient soumis à l’examen du Comité consultatif avant d’être soumis au Conseil pour approbation. À cet égard, il est convenu que le Comité consultatif aura la possibilité de recommander des projets prenant en considération d’autres facteurs que ceux qui sont indiqués aux points i) à iv) ci-dessus ;

b) a approuvé la présentation proposée concernant les informations destinées au rapport sur l’exécution du programme pour l’exercice biennal, avec une recommandation tendant à éviter l’utilisation des graphiques en trois dimensions et à utiliser un système de couleurs approprié;

c) a pris note du projet de réalisation d’enquêtes par le Bureau de l’Union et a prié le Bureau de l’Union de fournir un exemple de présentation des résultats des enquêtes, pour examen par le Comité consultatif à sa quatre-vingt-huitième session, qui se tiendra en octobre 2014;

d) a recommandé au Conseil qu’une copie de la circulaire concernant la coopération en matière d’examen (voir par exemple le document C/xx/5) soit transmise aux personnes désignées du Comité technique (TC) pour s’assurer que la quantité maximale d’informations puisse être collectée;

e) a pris note des faits nouveaux en ce qui concerne l’accès aux documents de l’UPOV et la publication d’informations et notamment :

i) a noté que le texte révisé de l’avertissement a été publié dans la partie du site Web de l’UPOV consacrée aux réunions et qu’un avertissement a été incorporé dans les documents de réunion de l’UPOV;

ii) a noté que les ressources du Bureau de l’Union n’avaient pas encore permis de procéder à la numérisation de documents importants disponibles uniquement sur papier et à leur publication sur le site Web de l’UPOV, et que le Bureau de l’Union continuait de vérifier que les documents étaient correctement publiés sur le site Web restructuré de l’UPOV;

iii) a noté que la base de données UPOV Lex avait été modifiée de manière à intégrer les notifications des membres de l’Union concernant les genres et espèces végétaux qui bénéficient de la protection des obtentions végétales sur leur territoire.

iv) a noté que, à ce jour, les ressources du Bureau de l’Union n’avaient pas permis la publication, sur le site Web de l’UPOV, de la date d’octroi du statut d’observateur dans la liste des observateurs auprès des organes de l’UPOV;

v) a noté que de nouveaux mots de passe avaient été délivrés pour la zone d’accès restreint de la section “Documents de réunion” du site Web de l’UPOV.

vi) a noté que le Bureau de l’Union étudiait la possibilité d’adapter pour l’UPOV la base de données contenant la liste des consultants de l’OMPI. Le Bureau de l’Union a expliqué que, s’il n’était pas possible d’utiliser la base de données de l’OMPI pour l’UPOV, il fournirait une liste de consultants sous une autre forme;

f) a approuvé une stratégie en matière de communication, y compris les réponses aux questions fréquemment posées indiquées ci-après:

– Qu’est-ce que l’UPOV?

– Que fait l’UPOV?

– Qu’est-ce qu’une variété végétale?

– Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir protéger une nouvelle variété végétale?

– Les obtenteurs peuvent-ils utiliser des variétés protégées dans leurs programmes de sélection?

– Qui peut protéger une obtention végétale?

– Où puis-je déposer une demande de protection d’une variété?

– Puis-je obtenir une protection dans plusieurs pays à la fois en ne déposant qu’une seule demande?

– Quels sont les avantages découlant de la protection des obtentions végétales et de l’adhésion à l’UPOV?

– Quels sont les effets de la protection de certaines obtentions végétales sur les variétés qui ne sont pas protégées (par exemple les variétés traditionnelles, les variétés locales, etc.)?

– Quel est le lien entre les droits d’obtenteur et les mesures de réglementation du commerce, par exemple la certification des semences, le registre officiel des variétés admises à la commercialisation (liste nationale, catalogue officiel), etc.?

– Est-il possible, au titre de la Convention UPOV, que la protection soit refusée à une variété au motif que celle-ci est génétiquement modifiée?

– La protection des variétés végétales peut-elle me permettre de protéger ce qui suit : un caractère (par exemple : résistance à la maladie, couleur de la fleur), une substance chimique ou autre (par exemple : huile, ADN), une technique d’amélioration végétale (par exemple : culture de tissus)?

– Puis-je protéger une variété hybride dans le cadre du système UPOV?

– Comment puis-je savoir si une variété est protégée?

– Qui est chargé de faire appliquer les droits d’obtenteur?

– Est-il vrai que l’UPOV encourage uniquement la mise au point de variétés végétales à des fins commerciales destinées à l’agriculture industrielle?

g) est convenu d’examiner les réponses à d’autres questions fréquemment posées, sur la base des commentaires qui seront adressés au Bureau de l’Union d’ici au 30 novembre 2013. Les nouveaux projets de réponses seront présentés au Comité consultatif pour examen à sa quatre‑vingt‑septième session;

h) a pris note des plans visant à lancer le cours avancé d’enseignement à distance DL-305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur”;

i) a pris note de l’octroi du statut d’observateur auprès du Conseil au Brunéi Darussalam et auprès du Comité technique à la Malaisie;

j) a noté que le Comité des agents de propriété industrielle des pays nordiques (CONOPA) a été retiré de la liste des observateurs auprès du Conseil, à sa demande;

k) a noté que la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) a cessé d’exister et décide de retirer la FIPA de la liste des observateurs auprès du Conseil;

l) a pris note du compte rendu sur les invitations spéciales envoyées aux experts;

m) a approuvé l’approche actuelle selon laquelle le Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ-AG) invite, dans certains cas, les organisations ayant le statut d’observateur auprès du CAJ à présenter leur point de vue lors d’une partie pertinente de sa session, s’il le juge approprié;

n) a décidé, concernant la demande de l’APBREBES, de ne pas transmettre le document intitulé “Observateurs auprès des organes de l’UPOV” à l’APBREBES et d’informer cette dernière de cette décision;

o) a estimé que, conformément au paragraphe 2 des “Règles concernant l’octroi à des États et à des organisations intergouvernementales ou des organisations internationales non gouvernementales du statut d’observateur auprès des organes de l’UPOV” (document UPOV/INF/19/1), la demande du Comité consultatif mondial de la Société des amis (FWCC) tendant à l’octroi du statut d’observateur auprès du Conseil et du CAJ ne pouvait être examinée plus en détail tant que cette organisation n’aura pas fait la démonstration de sa “compétence dans des domaines ayant un lien direct avec des questions régies par la Convention UPOV”. À cet égard, le comité est convenu d’inviter le FWCC, sur demande, à être présent lors de l’examen de la partie pertinente du point relatif aux observateurs du programme de sa quatre-vingt-huitième session, en octobre 2014, pour lui donner la possibilité d’expliquer de quelle façon ses statuts déterminent sa “compétence dans des domaines ayant un lien direct avec des questions régies par la Convention UPOV”;

p) en ce qui concerne la demande de Centre Sud tendant à l’octroi du statut d’observateur auprès du Conseil et du CAJ, est convenu d’inviter Centre Sud à être présent lors de l’examen de la partie pertinente du point relatif aux observateurs du programme de sa quatre-vingt-huitième session, en octobre 2014, pour lui donner la possibilité d’expliquer de quelle façon son acte constitutif détermine sa “compétence dans des domaines ayant un lien direct avec des questions régies par la Convention UPOV”;

q) a pris note du rapport établi au sujet de la situation concernant les États et organisations intergouvernementales ayant entamé la procédure d’adhésion à la Convention UPOV ou ayant été en relation avec le Bureau de l’Union en vue d’obtenir une assistance pour l’élaboration de lois fondées sur la Convention UPOV;

r) a noté que la Géorgie n’a pas été en mesure de présenter un exposé en 2013 sur l’état d’avancement de la mise en œuvre du système de l’UPOV et les domaines particuliers dans lesquels le pays souhaiterait obtenir des conseils ou une assistance, et est convenu de renouveler son invitation pour que la Géorgie puisse le faire à la quatre-vingt-huitième session du Comité consultatif, qui se tiendra en octobre 2014;

s) a approuvé l’envoi d’invitations au Costa Rica et à Oman pour qu’ils présentent un exposé sur l’état d’avancement de la mise en œuvre du système de l’UPOV et les domaines particuliers dans lesquels ces pays souhaiteraient obtenir des conseils ou une assistance, à la quatre-vingt-huitième session du Comité consultatif, qui se tiendra en octobre 2014;

t) a pris note des faits nouveaux présentant un intérêt pour l’UPOV dans d’autres instances internationales; et

i) a pris note des éléments nouveaux relatifs au financement du Projet mondial sur les semences;

ii) a pris note des éléments nouveaux concernant le Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale (Forum EAPVP);

iii) a pris note des éléments nouveaux concernant le système de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les semences et plants forestiers;

iv) a pris note des éléments nouveaux concernant la Convention sur la diversité biologique (CDB);

v) a pris note des éléments nouveaux concernant la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture (CRGAA) de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO);

vi) a pris note des éléments nouveaux concernant la plate-forme du TIRPGAA pour le codéveloppement et le transfert de technologies et a donné son accord pour que le Bureau de l’Union étudie la manière dont les informations contenues dans les bases de données PLUTO, GENIE et UPOV Lex pourraient être mises à disposition via cette plate-forme;

vii) a pris note des éléments nouveaux concernant le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (TIRPGAA), notamment du fait que l’Organe directeur du TIRPGAA, à sa cinquième session tenue à Mascate (Oman) du 24 au 28 septembre 2013, avait adopté la résolution suivante sous le point “Application de l’article 9, Droits des agriculteurs”;

*“Résolution* *: Application de l’article 9, Droits des agriculteurs*

“3. Demande au Secrétaire d’inviter l’UPOV et l’OMPI à recenser ensemble les relations possibles entre leurs instruments internationaux respectifs;”

viii) a pris note des éléments nouveaux concernant la consultation chargée de promouvoir les partenariats public-privé au service de la présélection;

ix) a pris note des éléments nouveaux concernant le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) de l’OMPI;

x) a pris note des éléments nouveaux concernant la méthodologie et les outils de l’OMPI pour l’élaboration de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle et a noté que le Bureau de l’Union expliquerait à la délégation de la Norvège ses commentaires sur un projet antérieur de questionnaire de l’OMPI intitulé “Instrument destiné à l’évaluation de la situation actuelle du système national de propriété intellectuelle d’un pays, de ses objectifs stratégiques et de ses besoins conformément aux priorités nationales de développement”;

xi) a pris note des éléments nouveaux concernant l’Organisation mondiale du commerce (OMC);

xii) a pris note des éléments nouveaux concernant l’Association internationale d’essais de semences (ISTA);

xiii) a pris note de la demande d’informations sur la protection des obtentions végétales formulée par l’Institut international de recherche sur le riz (IRRI) et de l’accord du Bureau de l’Union; et

xiv) a noté qu’il n’y avait pas eu d’évolution sensible en ce qui concerne l’EXPO 2015 depuis la quatre-vingt-cinquième session du Comité consultatif;

u) a approuvé l’évolution du document UPOV/INF/15 “Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes ainsi que la fourniture d’informations visant à faciliter la coopération” vers un document-cadre qui déterminerait les questions clés pour le fonctionnement d’un système de protection des obtentions végétales et fournirait des liens renvoyant aux documents d’information détaillés;

v) est convenu d’inviter le Comité administratif et juridique (CAJ) et le Comité technique (TC) à examiner les recommandations de l’*International Seed Federation* (ISF) concernant le matériel d’information existant et futur, parallèlement à l’évolution du document UPOV/INF/15 vers un document-cadre;

w) en ce qui concerne la recommandation de l’ISF relative à la communication régulière d’informations pour la base de données PLUTO sur les variétés végétales, le Comité consultatif a pris note :

i) du Programme d’améliorations de la base de données PLUTO sur les variétés végétales (voir le document CAJ/68/6 “Bases de données d’information de l’UPOV”);

ii) du rapport sur les données apportées à la base de données sur les variétés végétales par les membres de l’Union et d’autres contributeurs et de l’assistance qui a été fournie concernant l’apport de données;

iii) du fait que le CAJ, à sa soixante-huitième session tenue à Genève le 21 octobre 2013, avait approuvé une proposition visant à accroître la fréquence des mises à jour de la base de données PLUTO; et

iv) de l’inclusion de la section “Dénominations variétales (base de données PLUTO)” dans le document UPOV/INF/15;

x) est convenu d’inviter l’ISF à faire part au TC de son avis en ce qui concerne les bases de données de descriptions variétales et les critères recensés par le TC pour la publication des descriptions variétales;

y) a invité le Bureau de l’Union et l’ISF à fournir des détails sur les problèmes rencontrés et les solutions possibles concernant les propositions de l’ISF sur : un système de dépôt international, un programme d’assurance qualité de l’UPOV et un système d’examen central des dénominations variétales, pour examen par le Comité consultatif à sa quatre-vingt-septième session.

On trouvera de plus amples informations sur les travaux de la quatre‑vingt‑sixième session du Comité consultatif dans le document C/47/15 Rev.

## Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN

Le CAJ a tenu sa soixante-septième session le 21 mars 2013 et sa soixante‑huitième session le 21 octobre 2013. Le CAJ-AG a tenu sa huitième session les 21 et 25 octobre 2013.

Le TC a tenu sa quarante-neuvième session du 18 au 20 mars 2013. Le Comité de rédaction élargi du Comité technique (TC-EDC) a tenu des réunions les 9 et 10 janvier et les 18 et 19 mars 2013. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa quarante‑deuxième session à Kiev (Ukraine), du 17 au 21 juin 2013. Le Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC) a tenu sa trente et unième session à Séoul (République de Corée) du 4 au 7 juin 2013. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa quarante-quatrième session à Napier (Nouvelle-Zélande), du 29 avril au 3 mai 2013. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa quarante-sixième session à Melbourne (Australie), du 22 au 26 avril 2013. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa quarante‑septième session à Nagasaki (Japon), du 20 au 25 mai 2013. Chacune des sessions des groupes de travail techniques a été précédée d’un atelier préparatoire.

On trouvera de plus amples renseignements sur les travaux du CAJ, du TC et des groupes de travail techniques dans les documents C/47/9 et C/48/9, intitulés “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité administratif et juridique”, et C/47/10 et C/48/10, intitulés “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN”.

À sa soixante-sixième session tenue à Genève le 29 octobre 2012, le CAJ a approuvé l’élaboration d’un prototype de formulaire électronique à l’intention des membres de l’Union intéressés (voir les paragraphes 22 à 26 du document CAJ/66/8 intitulé “Compte rendu des conclusions”). Des réunions consacrées à l’élaboration de prototype ont eu lieu à Genève, les 20 mars et 24 octobre 2013.

# III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS[[1]](#footnote-2)\*, CONTACTS IMPORTANTS

## Activités individuelles

Le 17 janvier, à Genève, le Bureau de l’Union (Bureau) a participé à une réunion sur le thème “#AccessIP: l’innovation ouverte au service de la sécurité alimentaire” (“#AccessIP: open innovation solutions for food security”), organisée par Syngenta Crop Protection AG.

Le 23 janvier, à Rome, au siège de la FAO, le Bureau a participé à une réunion du Comité directeur du Projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) pour examiner les modalités d’une conférence de donateurs.

Du 28 au 30 janvier, à Paris (France), le Bureau a assisté aux réunions sur les systèmes de semences de l’OCDE et pris part à la réunion du groupe de travail permanent sur l’identité et la pureté variétales.

Le 1er février, à Genève, le Bureau a participé à une réunion électronique via l’Internet avec des représentants du Comité directeur du Projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) pour examiner l’état d’avancement du projet. Des réunions électroniques additionnelles ont eu lieu le 8 février, le 25 février, le 5 mars, le 28 mars, le 3 avril, le 9 avril, le 19 avril, le 7 mai, le 28 mai, le 14 juin, le 18 juillet et le 7 octobre.

Entre le 4 et le 8 février, à Genève, le Bureau a participé à des parties de la vingt‑troisième session de l’IGC de l’OMPI.

Le 5 février, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Shakeel Bhatti, secrétaire du TIRPGAA, et de M. Marcel Bruins, secrétaire général de l’ISF, pour se mettre au courant des faits nouveaux concernant le TIRPGAA.

Les 26 et 27 février, à Vientiane (République démocratique populaire lao), le Bureau a participé à un séminaire de sensibilisation au système de protection des obtentions végétales, accueilli par le Département de l’agriculture du Ministère de l’agriculture et des forêts de la République démocratique populaire lao, en coopération avec l’Agence japonaise de coopération internationale (JICA), le Ministère japonais de l’agriculture, des forêts et de la pêche (MAFF), l’UPOV et l’Office communautaire des variétés végétales (OCVV) de l’Union européenne. Le séminaire a été suivi par quelque 70 participants nationaux, représentant le Département de l’agriculture, les bureaux régionaux du Ministère de l’agriculture et des forêts et l’Institut national de recherche sur l’agriculture et les forêts (NAFRI). Le Bureau a fait des exposés sur l’UPOV et l’incidence de la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV.

Les 27 et 28 février, à Angers (France), le Bureau a participé à une réunion du Conseil d’administration de l’OCVV.

Le 28 février, à Vientiane également, le Bureau s’est réuni avec les fonctionnaires concernés du Ministère de la science et de la technologie de la République démocratique populaire lao pour examiner la mise en place d’un système de protection des obtentions végétales dans le pays.

Du 3 au 6 mars, à Maurice, le Bureau a participé au treizième Congrès annuel de l’Association africaine du commerce des semences (AFSTA) au cours duquel il a fait un exposé sur les faits récents survenus à l’UPOV. En marge de ce congrès, s’est tenue une réunion du Comité directeur du Projet mondial sur les semences.

Le 5 mars, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la réunion du Conseil de l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC).

Le 14 mars, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a fait un exposé sur l’UPOV dans le cadre du cours de niveau avancé organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux. Ce cours a été suivi par des participants des pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Bangladesh, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chine, Équateur, Estonie, Géorgie, Jamaïque, Kenya, Lettonie, Malaisie, Myanmar, Namibie, Nigéria, République dominicaine, République tchèque, Sainte-Lucie, Soudan, Thaïlande, Ukraine et Zimbabwe.

Le 27 mars, à Genève, le Bureau a donné une conférence à des fonctionnaires de haut rang des Seychelles. À cet égard, il a fait un exposé sur le thème “Introduction à l’UPOV et à la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”.

Du 15 au 19 avril, à Rome (Italie), au siège de la FAO, le Bureau a assisté à la quatorzième session de la CGRFA.

Le 22 avril, à Vérone (Italie), le Bureau a donné un aperçu de l’UPOV et de la protection des obtentions végétales à la réunion du Groupe de travail technique de l’OCDE pour les semences et plants forestiers au titre du point de l’ordre du jour intitulé “Droit d’accès aux ressources génétiques forestières et partage des avantages découlant de l’utilisation de celles‑ci – règles et réglementations internationales en matière de protection des droits de propriété intellectuelle”.

Entre le 22 et le 26 avril, à Genève, le Bureau a participé à des parties de la vingt‑quatrième session de l’IGC de l’OMPI.

Le 23 avril, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a assisté à un événement intitulé “Encourager l’innovation dans le domaine des ressources phytogénétiques: définir un rôle pour le Partenariat européen d’innovation pour la productivité et le développement durable de l’agriculture”, organisé par la Plate-forme technologique européenne.

Les 15 et 16 mai, à Baku (Azerbaïdjan), le Bureau a participé à un atelier national sur les droits d’obtenteur, organisé dans le cadre du programme d’assistance technique et d’échange d’informations (TAIEX) de l’Union européenne en coopération avec le Ministère de l’agriculture de l’Azerbaïdjan. Les participants, essentiellement des fonctionnaires de haut rang, ont reçu des conseils sur la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV pour les aider à mettre en place le système national de protection des obtentions végétales.

Le 24 mai, à Uppsala (Suède), le Bureau a organisé une formation d’une journée entière sur le thème de la protection des obtentions végétales, dans le cadre du programme international de formation avancée “Ressources génétiques et droits de propriété intellectuelle 2013 : Phase 1” (GRIP-13a), organisé par l’Université suédoise des sciences agricoles (SLU) et financé par l’Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida). Ont assisté à ce programme des participants des pays suivants : Bangladesh, Chine, Colombie, Équateur, Éthiopie, Ghana, Inde, Kenya, Népal, Nigéria, Ouganda, Philippines, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Suriname et Trinité-et-Tobago. Un participant du Kosovo a également assisté à ce programme.

Du 27 au 29 mai, à Athènes (Grèce), le Bureau a participé au Congrès mondial 2013 de l’ISF sur les semences et il a été invité à faire des exposés sur les faits nouveaux à l’UPOV dans le cadre de la réunion ouverte du Comité des sélectionneurs et de la réunion ouverte de la Section des cultures fourragères et de gazon. En marge de ce congrès s’est tenue une réunion du Comité directeur du Projet mondial sur les semences pour examiner les modalités d’une conférence de donateurs.

Les 30 et 31 mai, à Rome (Italie), le Bureau a participé à une réunion de consultation afin de promouvoir un partenariat public-privé de présélection, coorganisée par l’Académie nationale italienne des sciences et le TIRPGAA sous les auspices de l’Initiative mondiale pour le renforcement des capacités de sélection végétale, une plate-forme regroupant diverses parties prenantes convoquée par le FAO.

Le 3 juin, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Madoka Koshibe, ancien président de l’Association Asie-Pacifique pour les semences (APSA), et président (président du Conseil) de l’entreprise japonaise Mikado Kyowa Seed.

Le 3 juin, à Berne (Suisse), le Bureau a accompagné une délégation de l’Office de la propriété intellectuelle de Singapour (IPOS) à l’Office suisse de la protection des obtentions végétales. Cette délégation se composait de M. Simon Seow, directeur et conseiller juridique, et de Mme Maslina Malik, vice-directrice principale. Le but de cette visite était d’obtenir des conseils sur la coopération en matière d’examen DHS avec les services des membres de l’UPOV et de tirer parti de l’expérience de l’Office suisse de la protection des obtentions végétales concernant les accords qu’il a conclus avec d’autres membres de l’UPOV.

Du 3 au 6 juin, à Paris (France), le Bureau a assisté aux réunions sur les systèmes de semences de l’OCDE et a pris part à la réunion du groupe de travail permanent sur l’identité et la pureté des variétés, à la réunion du groupe de travail ad hoc d’experts sur les techniques biochimiques et moléculaires pour décrire et/ou identifier les variétés et la certification électronique, ainsi qu’à la réunion annuelle des représentants des autorités nationales désignées.

Le 7 juin, à Rolle (Suisse), le Bureau s’est réuni avec M. Emmanuel Sackey, examinateur en chef à la Direction de la propriété industrielle, de l’Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), pour traiter de l’organisation d’un atelier régional de l’ARIPO qui se tiendrait au Malawi en juillet 2013.

Le 11 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la réunion du Conseil de l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC).

Le 13 juin, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Douglas Lippoldt, économiste principal à la Division du développement de la Direction du commerce et de l’agriculture de l’OCDE, qui effectuait des recherches sur les droits de propriété intellectuelle et l’innovation agricole.

Le 17 juin, à Antalya (Turquie), le Bureau a participé au forum de discussion du trentième Congrès de l’ISTA et fait des exposés sur l’UPOV et le rôle de ses groupes de travail techniques (TWP), l’examen DHS, l’utilisation de techniques biochimiques et moléculaires dans l’examen DHS ainsi que la coopération entre organisations internationales concernées.

Le 18 juin, à Wageningen (Pays‑Bas), le Bureau a dispensé une formation d’une journée entière sur l’UPOV lors du seizième Cours international sur la protection des variétés végétales organisé par Naktuinbouw. À ce cours ont pris part des participants des pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Chili, Cuba, Équateur, Éthiopie, Inde, Indonésie, Kenya, Maroc, Nigéria, Nouvelle‑Zélande, Oman, Pays‑Bas, Pérou, République‑Unie de Tanzanie, Serbie, Sri Lanka, Soudan, Thaïlande, Tunisie et Zimbabwe. Avant le cours à Wageningen, les étudiants ont participé au cours d’enseignement à distance de l’UPOV. Les participants ont également eu la possibilité de s’entretenir bilatéralement avec des représentants de l’UPOV à la fin de la formation. Des informations ont été fournies aux participants de l’Afrique du Sud, du Chili, de l’Équateur, du Kenya, du Maroc, du Nigéria, de Sri Lanka, de la Thaïlande et de la Tunisie.

Le 20 juin, à Rome, au siège de la FAO, le Bureau, avec les membres du Comité directeur du Projet mondial sur les semences, a participé à une réunion avec des partenaires financiers potentiels.

Le 20 juin également, à Rome, les membres du Comité directeur du Projet mondial sur les semences ont participé à un dîner de travail avec M. Marco Marzano de Marinis, directeur exécutif de l’Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) et Mme Carina Hirsch, chargée de mission.

Le 25 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a fait un exposé sur la “Protection des obtentions végétales” au Colloque OMPI‑OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle. À ce colloque ont assisté des participants des pays suivants : Argentine, Azerbaïdjan, Bangladesh, Brésil, Cambodge, Chine, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Éthiopie, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Jordanie, Lesotho, Mongolie, République dominicaine, Sénégal, Turquie, Ukraine et Zambie.

Le 28 juin, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a fait un exposé sur le thème “La protection des obtentions végétales et l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)” au cours d’été OMPI‑Université de Genève (UNIGE) sur la propriété intellectuelle. Ce cours a été suivi par des participants des pays suivants : Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Espagne, Fédération de Russie, France, Guatemala, Inde, Iran (République islamique de), Italie, Jamaïque, Japon, Lettonie, Pays‑Bas, Pérou, Philippines, Portugal, République de Corée, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse, Thaïlande, Ukraine et Venezuela (République bolivarienne du).

Le 30 juin et le 1er juillet, à Bandung (Indonésie), le Bureau a participé à une réunion de la Plate‑forme du TIRPGAA pour le codéveloppement et le transfert de technologies. À cette réunion ont assisté des participants du Brésil, de Cuba, de l’Inde, de l’Indonésie, de l’Iran (République islamique de), du Népal, d’Oman, de l’Ouganda, de Bioversity International et de l’UPOV.

Les 1er et 2 juillet, à Port of Spain (Trinité‑et‑Tobago), le Bureau a participé à un séminaire régional sur la protection des obtentions végétales dans le cadre de la Convention UPOV, organisé par le Gouvernement de la République de la Trinité‑et‑Tobago et l’Office de la propriété intellectuelle du Ministère des affaires juridiques, en collaboration avec l’Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique (USPTO) et l’UPOV. Le but de ce séminaire était de sensibiliser les responsables gouvernementaux dans la région à la protection des obtentions végétales. Des participants d’Antigua‑et‑Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, de la Grenade, de la Guyana, de la Jamaïque, de Saint‑Kitts‑et‑Nevis**,** de Sainte‑Lucie, de Saint‑Vincent‑et‑les‑Grenadines et de la Trinité‑et‑Tobago ainsi que des représentants d’organisations intergouvernementales locales ont participé à ce séminaire.

Le 2 juillet, à Bandar (Brunéi Darussalam), le Bureau s’est rendu à l’Office national de la propriété intellectuelle (BruIPO) pour y rencontrer des fonctionnaires d’institutions participant à l’élaboration de la législation en matière de protection des obtentions végétales.

Les 3 et 4 juillet, à Port of Spain (Trinité‑et‑Tobago), le Bureau a participé à un séminaire national sur l’examen des obtentions végétales, organisé par le Gouvernement de la République de la Trinité‑et‑Tobago et l’Office de la propriété intellectuelle du Ministère des affaires juridiques, en coopération avec l’USPTO et l’UPOV. L’objectif principal de ce séminaire était de fournir des conseils pratiques sur l’examen DHS aux examinateurs du service national et des obtenteurs.

Du 3 au 5 juillet, à Kuching (Malaisie), le Bureau a été invité par le gouvernement malaisien à participer à la sixième réunion annuelle du Forum EAPVP et au colloque sur la protection des obtentions végétales intitulé “Coopération régionale pour une harmonisation internationale en matière de protection des obtentions végétales”. Des exposés sur les avantages du système de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV et le lien entre la Convention UPOV et d’autres traités internationaux ont été présentés. Ont assisté à ces événements des participants des membres suivants de l’Association des nations d’Asie du Sud-Est (ASEAN) : Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Vietnam; et trois autres pays : Chine, Japon et République de Corée.

Le 4 juillet, au siège de l’ONU à Genève, le Bureau a assisté à une manifestation parallèle du Conseil économique et social des Nations (ECOSOC) intitulée “Promouvoir le transfert de technologie pour la sécurité alimentaire”, organisée par la FAO et la Mission permanente de l’Équateur à Genève. En marge de cette manifestation, le Bureau s’est réuni avec la délégation d’Oman, composée de S.E. M. Fuad bin Jaáfar bin Mohammed Al‑Sajwani, ministre de l’agriculture et de la pêche d’Oman, de S.E.M. Abdulla Nasser Al Rahbi, ambassadeur et représentant permanent, et de Mme Fatima Al‑Ghazali, ministre plénipotentiaire, Mission permanente, pour s’entretenir de l’application de la protection des obtentions végétales à Oman et d’éventuelles activités de coopération.

Le 8 juillet, à Genève, le Bureau a rencontré M. Tom Pengelly, Saana Consulting Ltd., pour s’entretenir avec lui de la mobilisation de ressources.

Du 9 au 11 juillet, à Sŏngnam (République de Corée), le Bureau a donné des conférences sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV lors du cours de formation sur le thème “Protection des obtentions végétales et examen DHS” organisé par l’Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA), en coopération avec le Service coréen des semences et des variétés (KSVS). Ce cours a été suivi par des participants du Cambodge, d’Égypte, d’Indonésie, du Kenya, du Myanmar, d’Ouganda, des Philippines et de la République‑Unie de Tanzanie, qui se sont vus offrir la possibilité de participer au cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV.

Entre le 15 et le 24 juillet, à Genève, le Bureau a participé à des parties de la vingt‑cinquième session de l’IGC de l’OMPI.

Le 18 juillet, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Lilian Carrera Gonzalez, directrice nationale des obtentions végétales de l’Institut équatorien de la propriété intellectuelle (IEPI), pour traiter d’une éventuelle activité de protection des obtentions végétales à l’échelle nationale.

Les 18 et 19 juillet, à Brisbane (Australie), à l’Université de technologie du Queensland (QUT), des conférences ont été données par M. Doug Waterhouse, au nom du Bureau, sur la protection des obtentions végétales en vertu du système de l’UPOV, dans le cadre de la quatrième édition du programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisé par l’OMPI et la QUT. Ont assisté à ce programme des participants des pays suivants: Australie, Bangladesh, Chine, Fidji, Libye, Malaisie, République de Corée, Singapour et Thaïlande.

Le 19 juillet, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Mazina Kadir, contrôleuse à l’Office de la propriété intellectuelle de la Trinité‑et‑Tobago pour examiner la possibilité d’organiser un suivi de l’activité dans le pays tenue les 3 et 4 juillet.

Le 19 juillet, à Beijing (Chine), le Bureau a participé en qualité de conférencier au sixième Colloque international sur la taxonomie des plantes cultivées (ISTCP 2013), accueilli par l’Université de sylviculture de Beijing et le Jardin botanique de Beijing, sous les auspices de la Société internationale de la science horticole (SISH). Le Bureau a expliqué les conseils donnés par l’UPOV sur les dénominations variétales.

Les 20 et 21 juillet, à Beijing également, le Bureau a participé, en qualité d’observateur, aux réunions de la Commission internationale de nomenclature des plantes cultivées de l’Union internationale des sciences biologiques (Commission de l’UISB). À ces réunions, la Commission de l’UISB a examiné des propositions de modification du Code international de nomenclature des plantes cultivées (ICNCP).

Du 22 au 25 juillet, à Lilongwe (Malawi), le Bureau a participé à l’atelier régional de l’ARIPO sur le cadre juridique de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales ainsi qu’à la réunion d’experts concernant les recommandations du Conseil d’administration de l’ARIPO sur le projet de cadre juridique. Il a fait des exposés sur les thèmes “Introduction à l’UPOV et à la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”, “Incidence de la protection des obtentions végétales” et “Modalités d’examen DHS”.

Les 29 et 30 juillet, à Abidjan (Côte d’Ivoire), le Bureau a participé à un séminaire sur la propriété intellectuelle et l’innovation en Côte d’Ivoire, organisé par l’OMPI et l’Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OIPI). Un exposé a été fait sur le thème : “Introduction à l’UPOV, à la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV et à son incidence et à ses avantages pour les agriculteurs”.

Le 30 juillet, à Genève, le Bureau s’est réuni avec une délégation de parlementaires et fonctionnaires de haut rang de l’Ouganda durant leur voyage d’étude au siège de l’OMPI. Il leur a donné un “Aperçu de l’importance et de l’incidence de la protection des obtentions végétales, notamment dans le contexte de l’Afrique”.

Le 31 juillet, à Abidjan (Côte d’Ivoire), le Bureau s’est réuni avec des fonctionnaires du Ministère de l’agriculture et du Centre national de recherche de la Côte d’Ivoire, pour traiter de l’UPOV et de la protection des obtentions végétales.

Le 2 août, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Kazumasa Hori, premier secrétaire de la Mission permanente du Japon auprès des organisations internationales à Genève, pour traiter de la coopération avec le Japon.

Du 5 au 16 août, à Roelofarendsveen (Pays‑Bas), le Bureau a participé au cours de formation sur l’examen DHS dispensé par Naktuinbouw.

Du 14 au 16 août, à Tsukuba (Japon), le Bureau a donné des conférences dans le cadre du cours de formation intitulé “Mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité des semences et des plants pour assurer la distribution de semences de haute qualité” organisé par l’Agence japonaise de coopération internationale (JICA) en coopération avec le Gouvernement japonais. À ce cours ont assisté des participants du Burkina Faso, du Cambodge, de l’Éthiopie, de l’Indonésie, du Kenya, de la Malaisie, du Myanmar, de la République démocratique populaire lao, de Sri Lanka et du Viet Nam, qui se sont vus offrir la possibilité de participer au cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV.

Du 3 au 5 septembre, à Punta del Este (Uruguay), le Bureau a assisté au quatrième Congrès des semences des Amériques, organisé par la *Seed Association of the Americas* (SAA), en collaboration avec la Chambre uruguayenne des semences (CUS) et l’Association uruguayenne des obtenteurs (URUPOV).

Le 13 septembre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Javad Mozafari, président, et M. Shakeel Bhatti, secrétaire de l’organe directeur du TIRPGAA, pour traiter des faits nouveaux concernant le TIRPGAA ainsi que des possibilités de coopération à l’avenir.

Du 16 au 20 septembre, à Genève, l’USPTO, en coopération avec l’UPOV, a organisé un cours de formation intitulé “Protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”. Le but de ce cours était de dispenser une formation à des personnes (“formateurs”) qui dispenseront à leur tour une formation à d’autres personnes sur les droits d’obtenteur en vertu de la Convention UPOV. Avant le cours de formation de l’USPTO/UPOV, tous les participants devaient avoir suivi avec succès le cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV. Ont assisté à ce cours de formation des participants des pays et organisations suivants: Brunéi Darussalam, Canada, Chine, États-Unis d’Amérique, Honduras, Japon, Kenya, Myanmar, Nicaragua, Pérou, République de Moldova, Suisse, Trinité-et-Tobago, Union européenne, Viet Nam, ARIPO, Centre international d’agriculture tropicale (CIAT) et UPOV.

Le 20 septembre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec Mme Gloria Zelaya Laguna, directrice des obtentions végétales du Ministère du développement, de l’industrie et du commerce (MIFIC) du Nicaragua, pour l’aider à élaborer une législation conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Le 22 septembre, à Beijing (Chine), le Bureau a rencontré Mme Jiang Zehui, vice‑présidente du Comité de la science et de la technologie de l’Administration des forêts de l’État (SFA), pour s’entretenir des faits nouveaux à l’UPOV. Les 23 et 24 septembre, à Beijing le Bureau a participé à un “Atelier conjoint sur les essais DHS et les techniques moléculaires”, organisé par la SFA, en coopération avec le Ministère de l’agriculture (MOA) et l’UPOV. L’office a fait des exposés sur l’utilisation des techniques moléculaires dans l’examen DHS. L’atelier a été suivi par des participants de la SFA, du MOA, de l’Office national de la propriété intellectuelle (SIPO), de l’Académie chinoise des forêts, du Centre international pour le bambou et le rotin ainsi que par des participants du Brunéi Darussalam, du Cambodge, du Japon, de la Malaisie, de la République de Corée, de la République démocratique populaire lao, de la Thaïlande, de l’Union européenne et du Viet Nam. Le 24 septembre, à Beijing, le Bureau a rencontré M. Sun Zhagen, administrateur adjoint de la SFA.

Entre le 23 septembre et le 2 octobre, à Genève, le Bureau a participé aux parties l’intéressant de la cinquante et unième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI.

Du 24 au 28 septembre, à Mascate (Oman), le Bureau a participé, en qualité d’observateur, à la cinquième session de l’organe directeur du TIRPGAA.

Le 25 septembre, à Genève, le Bureau a fait un exposé sur l’UPOV à une réunion des directeurs des offices de la propriété intellectuelle dans les pays des Caraïbes, avec des participants d’Antigua‑et‑Barbuda, des Bahamas, du Belize, de la Dominique, de la Jamaïque, de Sainte‑Lucie et de la Trinité‑et‑Tobago.

Le 30 septembre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec Mme Maria de los Angeles Sanchez Torres, directrice générale de l’Office cubain de propriété intellectuelle, pour traiter de l’UPOV et de la protection des obtentions végétales.

Le 1er octobre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Jervis Zimba, vice-président, et M. Marco Marzano de Marinis, directeur exécutif de l’Organisation mondiale des agriculteurs (OMA), pour traiter des possibilités de coopération entre l’OMA et l’UPOV.

Le 1er octobre, à Berne (Suisse), le Bureau a accompagné Mme Shahrinah Yusof Khan, directrice de l’Office de la propriété intellectuelle du Brunéi Darussalam (BruIPO), et Mme Grace Issahaque, procureur principal (Ghana), au Bureau suisse de la protection des variétés pour une visite d’étude d’une journée. Le but de cette visite était d’obtenir des conseils sur la mise en œuvre d’un service efficace de protection des obtentions végétales et de tirer parti de l’expérience acquise par la Suisse concernant ses accords avec d’autres membres de l’UPOV.

Le 2 octobre, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a participé à une réunion du Conseil d’administration de l’OCVV.

Le 3 octobre, à Uppsala (Suède), le Bureau a organisé une formation d’une journée entière sur le thème de la protection des obtentions végétales, dans le cadre du programme international de formation avancée “Ressources génétiques et droits de propriété intellectuelle 2013 : Phase 1” (GRIP-13a), organisé par l’Université suédoise des sciences agricoles (SLU) et financé par l’Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida). Ont assisté à ce programme des participants des pays suivants : Afrique du Sud, Colombie, Égypte, Inde, Iraq, Jordanie, Kenya, Mali, Nigéria, République démocratique populaire de Corée, Rwanda, Serbie, Tunisie, Viet Nam et Zimbabwe. Des participants du Kosovo et de la Palestine ont également assisté à ce programme.

Le 4 octobre, au siège de l’OMPI/UPOV, le Bureau a présenté un exposé intitulé “Protection des obtentions végétales” à l’intention d’étudiants suivant le cursus de l’édition 2013 de la maîtrise en droit de la propriété intellectuelle, organisée par l’OMPI et l’Université de Turin, en coopération avec le Centre international de formation de l’Organisation internationale du Travail (CIF-OIT). Ont assisté à cet exposé 35 participants des pays suivants: Allemagne, Argentine, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bolivie, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chine, Colombie, Égypte, États-Unis d’Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Géorgie, Iran, Inde, Italie, Jordanie, Mexique, Pakistan, Philippines, Pologne, Portugal, ex-République yougoslave de Macédoine, Royaume‑Uni, et Turquie. Un participant du Kosovo a également assisté à ce programme.

Le 10 octobre, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la réunion du Conseil des ADPIC.

Le 11 octobre, à Genève, le Bureau a rencontré M. Jonathan Woolley, directeur, et Mme Caroline Dommen, représentante chargée des questions économiques mondiales du Bureau Quaker auprès des Nations Unies (QUNO), afin d’examiner la procédure à suivre pour demander l’octroi du statut d’observateur au Comité consultatif mondial des Amis (CCMA).

Les 14 et 15 octobre, à Varsovie (Pologne), le Bureau a participé, en tant qu’observateur, à la réunion annuelle et à l’assemblée générale de l’*European Seed Association* (ESA) (Association européenne des semences).

Les 15 et 16 octobre, à Lusaka (Zambie), le Bureau a présenté un exposé sur le thème “Obtentions végétales: innovations par et pour les agriculteurs” dans le cadre de l’atelier intitulé “Journée internationale des femmes rurales – Investir en faveur des femmes rurales pour obtenir des systèmes d’alimentation durables” organisé par l’OMA. Plus de 200 participants de Zambie ont pris part à cet événement, en majorité des petites exploitantes agricoles de toutes les régions du pays, ainsi que 20 participants provenant de différents pays, parmi lesquels figuraient notamment des intervenants et des membres du Comité des femmes de l’OMA.

Le 16 octobre 2013, à Lusaka également, le Bureau a rencontré M. Bruce Chulu Simbunji, responsable principal des semences de l’Institut de contrôle et de certification des semences (SCCI) du Ministère de l’agriculture et de l’élevage, pour s’entretenir avec lui des faits nouveaux survenus en Zambie.

Le 16 octobre 2013, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Tea Trumbic, spécialiste du développement du secteur privé au sein de l’unité des initiatives spéciales du département des indicateurs mondiaux et des analyses/département du développement du secteur financier et privé de la Banque mondiale/Société financière internationale. Mme Tea Trumbic a présenté un rapport sur un projet concernant la mise au point d’indicateurs de référence pour le secteur de l’agriculture.

Le 17 octobre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec Mme Dora Luisa Sánchez Geronimo, directrice du département des accords commerciaux dans le secteur de l’agriculture du Ministère de l’agriculture de la République dominicaine, pour traiter de la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV.

Le 22 octobre, à Genève, l’UPOV a organisé un séminaire sur les variétés essentiellement dérivées, qui était ouvert au public et a réuni 177 participants. Les documents et une vidéo du séminaire sont accessibles sur le site Web de l’UPOV, à l’adresse suivante : http://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\_id=29782.

Le 22 octobre, à Genève, le Bureau a pris part à une réunion à laquelle participaient des obtenteurs de champignons et l’ISF afin de traiter des faits nouveaux survenus dans le domaine de la sélection des variétés de champignons.

Le 24 octobre, à Genève, en marge des sessions de l’UPOV, le Bureau s’est entretenu avec une délégation du Ghana composée de S.E. Mme Marrietta Brew Appiah‑Opong, procureur général et ministre de la justice, et de S.E. M. Ahmed Yakubu Alhassan, vice-ministre de l’agriculture, afin de traiter de la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV.

Le 30 octobre, à Genève, le Bureau a participé à un entretien téléphonique à la demande de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA).

Le 5 novembre, à Genève, à l’invitation du Bureau de liaison de la FAO à Genève, le Bureau a participé à une réunion organisée par la FAO sur le thème : “Comment nourrir une population mondiale croissante face à la diminution des ressources”.

Les 4 et 5 novembre, à Quito (Équateur), le Bureau a présenté des exposés au “Séminaire international sur les droits d’obtenteur et la sélection végétale” organisé par l’Institut équatorien de la propriété intellectuelle (IEPI) et l’Institut national autonome de recherche agricole (INIAP) en collaboration avec l’UPOV. Quelque 80 participants représentant différentes parties prenantes dans le domaine de la protection des variétés végétales ont pris part à ce séminaire.

Les 7 et 8 novembre, à Buenos Aires (Argentine), le Bureau a participé à la “Réunion technique sur la protection des obtentions de soja dans le cadre de la Convention UPOV” organisée par l’Institut national des semences (INASE) argentin en collaboration avec l’UPOV. L’objet de cette réunion était d’examiner la question de l’harmonisation des procédures en matière de protection, d’enregistrement de dénomination et d’utilisation de marqueurs moléculaires dans la gestion des collections de variétés, en ce qui concerne des obtentions de soja en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Paraguay et en Uruguay.

Les 11 et 12 novembre, à Antalya (Turquie), le Bureau a fait un exposé sur les faits nouveaux survenus à l’UPOV au cours de la session du Congrès international de la sélection végétale (International Plant Breeding Congress) consacrée aux droits de propriété intellectuelle dans le domaine de la création variétale.

Du 11 au 15 novembre, à Montevideo (Uruguay), s’est tenu le Douzième cours de formation à la protection des obtentions végétales à l’intention des pays ibéro-américains organisé par le Bureau en coopération avec l’Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), l’USPTO, l’OMPI et le Ministère espagnol de l’agriculture (MAGRAMA). À ce cours ont participé 26 experts de 15 pays directement concernés ou qui devraient l’être dans l’avenir par l’examen DHS (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay). Des conférences ont été données par des experts de l’Argentine, du Chili, de l’Uruguay, de l’OCVV, de l’Office espagnol des variétés végétales (OEVV) et du Bureau. Les participants ont été invités à suivre le cours d’enseignement à distance DL-205 de l’UPOV avant la formation.

Le 14 novembre, à Genève, le Bureau a mené un entretien téléphonique avec le magazine *GrainsWest* (Canada).

Le 15 novembre, à Genève, le Bureau a accordé un entretien à Mme Nazan Bedirhanoglu, chargée de recherche à l’Université d’Ankara et doctorante à l’Université de l’État de New‑York‑Binghamton, en lien avec sa thèse de doctorat.

Les 18 et 19 novembre, à Lima (Pérou), le Bureau a fait des exposés lors du séminaire sur les droits d’obtenteur au Pérou dans le cadre de la Convention UPOV organisé par l’Institut national de protection de la concurrence et de la propriété intellectuelle (*Instituto Nacional de Defensa de la Competencia y de la Protección de la Propiedad Intelectual* – INDECOPI) et l’Institut national pour l’innovation agraire (*Instituto Nacional de Innovación Agraria* - INIA) du Pérou, en collaboration avec l’UPOV. Environ 100 participants ont assisté à ce séminaire, parmi lesquels figuraient notamment des obtenteurs péruviens ainsi que des représentants d’autres parties prenantes dans le domaine de la protection des obtentions végétales et des examens DHS.

Le 18 novembre, à Tokyo (Japon), le Bureau s’est réuni avec des fonctionnaires du Ministère japonais de l’agriculture, des forêts et de la pêche (MAFF) afin d’examiner différentes questions relatives à la coopération.

Du 18 au 21 novembre, à Genève, le Bureau a assisté aux parties l’intéressant de la douzième session du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) de l’OMPI.

Du 18 au 22 novembre, à Kobe (Japon), le Bureau a participé à l’édition de 2013 du Congrès de l’APSA. Un exposé a été présenté sur les faits récents survenus à l’UPOV.

Le 22 novembre, à Rome (Italie), le Bureau a fait un exposé intitulé “Protection des obtentions végétales et octroi de licences” lors du cours intitulé “Concession de licences de technologie dans les pays en développement: conseils pratiques” organisé par l’Organisation internationale de droit du développement (OIDD). Ont assisté à ce cours 26 participants des pays suivants: Afrique du Sud, Angola, Argentine, Botswana, Cambodge, Égypte, Espagne, Éthiopie, Ghana, Indonésie, Jordanie, Libye, Népal, Nigéria, Ouganda, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Tadjikistan, et Viet Nam.

Les 25 et 26 novembre, à Peradeniya (près de Kandy) (Sri Lanka), le Bureau a participé au “Séminaire sur les avantages de systèmes de protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV”, accueilli par le Département de l’agriculture (DOA) de Sri Lanka, en collaboration avec l’USPTO, le MAFF du Japon et l’UPOV. Le séminaire a été suivi par quelque 80 participants, parmi lesquels figuraient des fonctionnaires des collectivités locales, des représentants d’instituts de recherche, des producteurs de semences, des obtenteurs et de hauts fonctionnaires d’Afghanistan, d’Inde, des Maldives et du Pakistan.

Le 27 novembre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec Son Altesse Royale Sayyidah Muna Fahad Al‑Said, vice-rectrice adjointe à la coopération extérieure de l’Université du Sultan Qabous (Oman) afin de traiter des activités de coopération liées aux questions de protection des obtentions végétales.

Du 27 au 29 novembre, à Kampala (Ouganda), le Bureau a participé à la quatorzième session du Conseil des ministres de l’ARIPO et au Forum “Innovative Africa” organisé par l’ARIPO et le magazine Africa Business.

Les 2 et 3 décembre, à Antalya (Turquie), le Bureau a présenté un exposé intitulé “Présentation de l’UPOV et des liens entre la Convention UPOV et d’autres traités et textes de lois” lors de l’atelier international à l’intention des semenciers (*International seed workshop*) placé sous le thème “Le secteur des semences en Turquie dans une perspective mondiale” organisé par la Sous-Union des industriels et des producteurs de semences (*Sub-Union of Seed Industrialists and Producers* - TSUAB) et le Ministère turc de l’alimentation, de l’agriculture et de l’élevage.

Le 4 décembre, à Genève, le Bureau a rencontré M. Luke Mumba, Coordonnateur du programme d’indicateurs africains des sciences, de la technologie et de l’innovation (ASTII) du Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique (NEPAD) aux fins d’un échange d’informations sur le NEPAD et l’UPOV.

Les 4 et 5 décembre, à Angers (France), le Bureau a assisté à la dix-septième réunion annuelle de l’OCVV et de ses offices d’examen.

Le 13 décembre, à Malabo (Guinée équatoriale), le Bureau a pris part à la cinquante‑troisième session du Conseil d’administration de l’Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

Le 16 décembre, à Genève, le Bureau a participé à une conférence téléphonique avec Mme Maslina Malik, vice-directrice principale chargée du registre des dessins et modèles industriels et des obtentions végétales de l’Office de la propriété intellectuelle de Singapour (IPOS), de fournir des conseils quant à l’élaboration de lois sur la protection des obtentions végétales.

Le 18 décembre, à Genève, le Bureau a participé à une conférence téléphonique avec M. Tim Johnson, président de l’ISF, et d’autres représentants de l’ISF afin de traiter de la proposition de l’ISF relative à l’élaboration d’un système de dépôt international, d’un programme d’assurance qualité et d’un système central d’examen des dénominations variétales.

## Cours d’enseignement à distance

Deux sessions du cours d’enseignement à distance DL-205 de l’UPOV, en français, anglais, allemand et espagnol, ont eu lieu du 13 mai au 16 juin 2013 et du 11 novembre au 15 décembre 2013. Une répartition des étudiants inscrits à ce cours figure dans l’annexe III, sous-programme UV.3, indicateur d’exécution 4.a) “Participation aux cours d’enseignement à distance”.

# IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales aux membres suivants : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Nicaragua et Singapour.

Le Bureau a fourni des informations sur les conditions requises aux fins du dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte, aux membres suivants : Kenya et Nicaragua.

Le Bureau a fourni des avis et une assistance concernant l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV à des membres potentiels de l’Union. À cet égard, il a eu des contacts avec les organisations et pays suivants : ARIPO, OAPI, Bahamas, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Côte d’Ivoire, Égypte, Émirats arabes unis, Ghana, Honduras, Myanmar, Namibie, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Seychelles et Zimbabwe.

Le Bureau a rencontré des représentants d’organisations intergouvernementales afin de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l’UPOV. Il a participé à des réunions et à des discussions avec l’ARIPO, la FAO, l’OIDD, l’ISTA, l’OAPI, l’OCDE, l’OCE, l’OMPI et l’OMC.

Le Bureau a participé à des événements organisés par les associations suivantes: l’AFSTA, l’APSA, l’ESA, l’ISF, la Commission de l’UISB et la SAA.

# V. PUBLICATIONS

Le Bureau a publié :

a) un numéro (n° 106) de “Plant Variety Protection”, la Gazette et Newsletter de l’UPOV (Publication n° 438 de l’UPOV), en version électronique;

b) un disque mis à jour (de 2012) de la “base de données UPOV‑ROM sur les variétés végétales” et six mises à jour de la base de données sur les variétés végétales (PLUTO);

c) dix documents adoptés par le Conseil à sa trentième session extraordinaire tenue le 22 mars 2013 et à sa quarante-septième session ordinaire, tenue le 24 octobre 2013;

TGP/14/2 Glossaire de termes utilisés dans les documents de l’UPOV (révision)

TGP/15/1 Conseils en ce qui concerne l’utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)

TGP/0/6 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)

UPOV/EXN/BRD/1 Notes explicatives sur la définition de l’obtenteur selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV

UPOV/EXN/HRV/1 Notes explicatives sur les actes à l’égard du produit de la récolte selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV

UPOV/INF/4/3 Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision)

UPOV/INF/6/3 Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)

UPOV/INF/15/2 Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes, ainsi que la fourniture d’informations visant à faciliter la coopération

UPOV/INF/16/3 Logiciels échangeables (révision)

UPOV/INF-EXN/5 Liste de documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision)

d) les exposés et une vidéo du séminaire sur les variétés essentiellement dérivées sur le site Web de l’UPOV, à l’adresse suivante : <http://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=29782>;

e) les principes directeurs d’examen ci-après, adoptés par le TC à sa quarante-neuvième session tenue du 18 au 20 mars 2013 :

| **Document No. No. du document Dokument-Nr. No del documento** | **English** | **Français** | **Deutsch** | **Español** | **Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **NOUVEAUX PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN** | | | | | |
| TG/284/1 | Pomegranate | Grenadier | Granatapfel | Granado | *Punica granatum* L. |
| TG/285/1 | Coriander, Cilantro, Collender, Chinese parsley | Coriandre | Koriander | Coriandro | *Coriandrum sativum**L.* |
| TG/286/1 | Hebe | Véronique | Strauchveronika | Verónica | *Hebe* Comm. ex Juss. |
| TG/287/1 | Lomandra, Mat Rush | Lomandra | Lomandra | Lomandra | *Lomandra* Labill. |
| TG/288/1 | Flax-lily, Dianella | Dianella | Flachslilie, Dianella | Dianella | *Dianella* Lam. ex Juss. |
| TG/289/1 | Foxtail Millet,  Italian Millet, Hungary Millet | Millet d’Italie, Millet des oiseaux,  Setaire d’Italie | Italienhirse, Kolbenhirse | Dana, Mijo de cola de zorro, Mijo de Hungria | *Setaria italica* L.,  *Setaria italica* (L.) P. Beauv. |
| TG/290/1 | Kumquat | Kumquat | Kumquat | Kumquat | *Fortunella* Swingle |
| TG/291/1 | Oyster Mushroom | Pleurote en coquille | Austernseitling, Drehling | Champiñon ostra, Girgola, Seta de ostra | *Pleurotus ostreatus* (Jacq.) P. Kumm. |
|  | Eringi, King Oyster Mushroom |  | Kräuterseitling | Seta de cardo | *Pleurotus eryngii* (DC.) Quél. |
|  | Lung Oyster Mushroom |  |  | Pleuroto pulmonado, Pleuroto de verano | *Pleurotus pulmonarius*  (Fr.) Quél. |
| TG/292/1 | Sesame | Sésame | Sesam | Ajonjolí, Sésamo | *Sesamum indicum* L. |
| TG/293/1 | Lobelia, True Lobelia of Gardens | Lobélie, Lobélie des jardins | Lobelie, Männertreu | Lobelia | *Lobelia alsinoides* Lam.; *Lobelia erinus* L.;  *Lobelia valida* L. Bolus;  Hybrids between *Lobelia erinus* and *Lobelia alsinoides*;Hybrids between *Lobelia erinus* and *Lobelia valida* |
| TG/294/1 | Tomato Rootstocks | Porte-greffe de tomate | Tomatenunterlagen | Portainjertos de tomate | *Solanum lycopersicum* L. x *Solanum habrochaites* S. Knapp & D.M. Spooner; *Solanum lycopersicum* L. x  *Solanum peruvianum* (L.) Mill*.; Solanum lycopersicum* L. x  *Solanum cheesmaniae* (L. Ridley) Fosberg |
| TG/295/1 | Pineapple | Ananas | Ananas | Piña | *Ananas comosus* (L.) Merr. |
| TG/296/1 | Eucalyptus | Eucalyptus | Eukalyptus | Eucalipto | *Eucalyptus L’Hér*. (Sub-genus *Symphyomyrtus*) (Sections *Transversaria*, *Maidenaria*, *Exsertaria*) |
| TG/297/1 | Tree peony,  Yellow Tree Peony | Pivoine arbustive | Delavays Strauch-pfingstrose,  Gelbe Pfingstrose |  | *Paeonia delavayi* Franch. |
|  |  |  |  |  | *Paeonia jishanensis* T. Hong & W. Z. Zhao |
|  |  |  |  |  | *Paeonia ludlowii* (Stern & Taylor) D. Y. Hong |
|  |  |  |  |  | *Paeonia ostii* T. Hong & J. X. Zhang |
|  |  |  |  |  | *Paeonia qiui* Y. L. Pei & D. Y. Hong |
|  |  |  | Gefleckte Strauch-pfingstrose |  | *Paeonia rockii* (S. G. Haw & Lauener) T. Hong & J. J. Li ex D. Y. Hong |
|  | Tree Peony,  Moutan Peony | Pivoine arbustive | Strauchpäonie | Peonia | *Paeonia suffruticosa* Andrews, *Paeonia moutan* Sims |
| **RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN** | | | | | |
| TG/32/7(proj.5) | Common Vetch | Vesce commune | Saatwicke | Veza común | *Vicia sativa* L. |
| TG/108/4(proj.8) | Gladiolus | Glaïeul | Gladiole | Gladiolo | *Gladiolus* L. |
| TG/118/5(proj.4) | Endive | Chicorée frisée, Chicorée scarole | Endivie | Escarola | *Cichorium endivia* L. |
| TG/142/5(proj.5) | Watermelon | Melon d’eau; Pastèque | Wassermelone | Sandía | *Citrullus lanatus* (Thunb.) Matsum. et Nakai, Citrullus vulgaris Schrad. |
| TG/176/5(proj.4) | Osteospermum; - | Ostéospermum; - | Osteospermum;  Osteospermum, Kapmargerite, Kapkörbchen | Osteospermum; - | *Osteospermum* L.;  hybrids with *Dimorphotheca* Vaill. ex Moench |
| TG/213/2(proj.7) | Phalaenopsis | Phalaenopsis | Phalaenopsis | Phalaenopsis | *Phalaenopsis* Blume |
| **RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN** | | | | | |
| TG/266/1 Rev. (TC/49/2 Rev.2, TC/49/37) | African lily, Agapanthus,  Blue lily,  Lily of the Nile | Agapanthe,  Fleur d’amour | Agapanthus, Schmucklilie | Agapando, Agapanto,  Estrella de mar | *Agapanthus L’Hér* |
| TG/13/10 Rev.  (TC/49/2 Rev.2, TC/49/38) | Lettuce | Laitue | Salat | Lechuga | *Lactuca sativa* L. |
| TG/55/7 Rev.  (TC/49/2 Rev.2, TC/49/39) | Spinach | Épinard | Spinat | Espinaca | *Spinacia oleracea* L. |
| TG/44/11 Rev. (TC/49/2 Rev.2, TC/49/40) | Tomato | Tomate | Tomate | Tomate | *Solanum lycopersicum* L. |

*Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

C/48/2

ANNEXE I

MEMBRES de l’UNION

au 31 décembre 2013

La présente annexe indique la situation des membres de l’Union vis-à-vis de la Convention et de ses divers actes, au 31 décembre 2013 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l’article 32.1) de l’Acte de 1978 et l’article 34.2) de l’Acte de 1991).

- Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961

- Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

- Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

- Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

| Membre | Date de signature | Date de dépôt de l’instrument de ratification, d’acceptation, d’approbation ou d’adhésion | Date d’entrée en vigueur |
| --- | --- | --- | --- |
| Afrique du Sud | - - 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 - | 6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 - |
| Albanie | - - - - | - - - 15 septembre 2005 | - - - 15 octobre 2005 |
| Allemagne | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998 | 10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998 |
| Argentine | - - - - | - - 25 novembre 1994 - | - - 25 décembre 1994 - |
| Australie | - - - - | - - 1er février 1989 20 décembre 1999 | - - 1er mars 1989 20 janvier 2000 |
| Autriche | - - - - | - - 14 juin 1994 1er juin 2004 | - - 14 juillet 1994 1er juillet 2004 |
| Azerbaïdjan | - - - - | - - - 9 novembre 2004 | - - - 9 décembre 2004 |
| Bélarus | - - - - | - - - 5 décembre 2002 | - - - 5 janvier 2003 |
| Belgique | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 5 novembre 1976 5 novembre 1976 - - | 5 décembre 1976 11 février 1977 - - |
| Bolivie (État plurinational de) | - - - - | - - 21 avril 1999 - | - - 21 mai 1999 - |
| Brésil | - - - - | - - 23 avril 1999 - | - - 23 mai 1999 - |
| Bulgarie | - - - - | - - - 24 mars 1998 | - - - 24 avril 1998 |
| Canada | - - 31 octobre 1979 9 mars 1992 | - - 4 février 1991 - | - - 4 mars 1991 - |
| Chili | - - - - | - - 5 décembre 1995 - | - - 5 janvier 1996 - |
| Chine | - - - - | - - 23 mars 1999 - | - - 23 avril 1999 - |
| Colombie | - - - - | - - 13 août 1996 - | - - 13 septembre 1996 - |
| Costa Rica | - - - - | - - - 12 décembre 2008 | - - - 12 janvier 2009 |
| Croatie | - - - - | - - - 1er août 2001 | - - - 1er septembre 2001 |
| Danemark | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996 | 6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998 |
| Équateur | - - - - | - - 8 juillet 1997 - | - - 8 août 1997 - |
| Espagne | - - - 19 mars 1991 | 18 avril 1980 18 avril 1980 - 18 juin 2007 | 18 mai 1980 18 mai 1980 - 18 juillet 2007 |
| Estonie | - - - - | - - - 24 août 2000 | - - - 24 septembre 2000 |
| États‑Unis d’Amérique | - - 23 octobre 1978 25 octobre 1991 | - - 12 novembre 1980 22 janvier 1999 | - - 8 novembre 1981 22 février 1999 |
| Ex‑République yougoslave de Macédoine | - - - | - - - 4 avril 2011 | - - - 4 mai 2011 |
| Fédération de Russie | - - - - | - - - 24 mars 1998 | - - - 24 avril 1998 |
| Finlande | - - - - | - - 16 mars 1993 20 juin 2001 | - - 16 avril 1993 20 juillet 2001 |
| France | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 27 avril 2012 | 3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 27 mai 2012 |
| Géorgie | - - - - | - - - 29 octobre 2008 | - - - 29 novembre 2008 |
| Hongrie | - - - - | - - 16 mars 1983 1er décembre 2002 | - - 16 avril 1983 1er janvier 2003 |
| Irlande | - - 27 septembre 1979 21 février 1992 | - - 19 mai 1981 8 décembre 2011 | - - 8 novembre 1981 8 janvier 2012 |
| Islande | - - - - | - - - 3 avril 2006 | - - - 3 mai 2006 |
| Israël | - - - 23 octobre 1991 | 12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996 | 12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998 |
| Italie | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 1er juin 1977 1er juin 1977 28 avril 1986 - | 1er juillet 1977 1er juillet 1977 28 mai 1986 - |
| Japon | - - 17 octobre 1979 - | - - 3 août 1982 24 novembre 1998 | - - 3 septembre 1982 24 décembre 1998 |
| Jordanie | - - - - | - - - 24 septembre 2004 | - - - 24 octobre 2004 |
| Kenya | - - - - | - - 13 avril 1999 - | - - 13 mai 1999 - |
| Kirghizistan | - - - - | - - - 26 mai 2000 | - - - 26 juin 2000 |
| Lettonie | - - - - | - - 30 juillet 2002 | - - - 30 août 2002 |
| Lituanie | - - - - | - - 10 novembre 2003 | - - - 10 décembre 2003 |
| Maroc | - - - - | - - 8 septembre 2006 | - - - 8 octobre 2006 |
| Mexique | - - 25 juillet 1979 - | - - 9 juillet 1997 - | - - 9 août 1997 - |
| Nicaragua | - -  - | - - 6 août 2001  - | - - 6 septembre 2001 - |
| Norvège | - - - - | - - 13 août 1993 - | - - 13 septembre 1993 - |
| Nouvelle‑Zélande | - - 25 juillet 1979 19 décembre 1991 | - - 3 novembre 1980 - | - - 8 novembre 1981 - |
| Oman | - - - - | - - - 22 octobre 2009 | - - - 22 novembre 2009 |
| Ouzbékistan | - - - - | - - - 14 octobre 2004 | - - - 14 novembre 2004 |
| Panama | - - - - | - - 23 avril 1999 22 octobre 2012 | - - 23 mai 1999 22 novembre 2012 |
| Paraguay | - - - - | - - 8 janvier 1997 - | - - 8 février 1997 - |
| Pays‑Bas | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996 | 10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998 |
| Pérou | - - - - | - - - 8 juillet 2011 | - - - 8 août 2011 |
| Pologne | - - - - | - - 11 octobre 1989 15 juillet 2003 | - - 11 novembre 1989 15 août 2003 |
| Portugal | - - - - | - - 14 septembre 1995 - | - - 14 octobre 1995 - |
| République de Corée | - - - - | - - - 7 décembre 2001 | - - - 7 janvier 2002 |
| République de Moldova | - - - - | - - - 28 septembre 1998 | - - - 28 octobre 1998 |
| République dominicaine | - - - - | - - - 16 mai 2007 | - - - 16 juin 2007 |
| République tchèque[[2]](#footnote-3) | - - - - | - - - 24 octobre 2002 | - - 1er janvier 1993 24 novembre 2002 |
| Roumanie | - - - - | - - - 16 février 2001 | - - - 16 mars 2001 |
| Royaume‑Uni | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 17 septembre 1965 1er juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998 | 10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999 |
| Serbie | - - - - | - - - 5 décembre 2012 | - - - 5 janvier 2013 |
| Singapour | - - - - | - - - 30 juin 2004 | - - - 30 juillet 2004 |
| Slovaquie[[3]](#footnote-4)1 | - - - - | - - - 12 mai 2009 | - - 1er janvier 1993 12 juin 2009 |
| Slovénie | - - - - | - - - 29 juin 1999 | - - - 29 juillet 1999 |
| Suède | - 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991 | 17 novembre 1971 11 janvier 1973 1er décembre 1982 18 décembre 1997 | 17 décembre 1971 11 février 1977 1er janvier 1983 24 avril 1998 |
| Suisse | 30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 1er août 2008 | 10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 1er septembre 2008 |
| Trinité‑et‑Tobago | - - - - | - - 30 décembre 1997 - | - - 30 janvier 1998 - |
| Tunisie | - - - - | - - - 31 juillet 2003 | - - - 31 août 2003 |
| Turquie | - - - - | - - - 18 octobre 2007 | - - - 18 novembre 2007 |
| Ukraine | - - - - | - - 3 octobre 1995 19 décembre 2006 | - - 3 novembre 1995 19 janvier 2007 |
| Union européenne | - - - - | - - - 29 juin 2005 | - - - 29 juillet 2005 |
| Uruguay | - - - - | - - 13 octobre 1994 - | - - 13 novembre 1994 - |
| Viet Nam | - - - - | - - - 24 novembre 2006 | - - - 24 décembre 2006 |

Total : 71 membres

[L’annexe II suit]

C/48/2

ANNEXE II  
  
RÉCAPITULATIF DES MISSIONS[[4]](#footnote-5)\* EN 2013

| **Mission** | **Lieu/mois** | **Fonctionnaire** |
| --- | --- | --- |
| Réunion du Comité directeur du projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) | Rome (Italie) (janvier) | Button, Rivoire |
| Réunions sur les systèmes de semences de l’OCDE | Paris (France) (janvier) | Taveira |
| Vingt‑troisième session de l’IGC de l’OMPI | Genève (Suisse) (février) | Aihara |
| Séminaire de sensibilisation au système de protection des obtentions végétales | Vientiane (République démocratique populaire lao) (février) | Aihara |
| Conseil d’administration de l’OCVV | Angers (France) (février) | Button |
| Treizième Congrès annuel de l’Association africaine du commerce des semences  Réunion du Comité directeur du projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) | Maurice (mars) | Button, Rivoire |
| Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC) | Genève (Suisse) (mars) | Huerta |
| Cours de niveau avancé organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux | Genève (Suisse) (mars) | Button |
| Visite d’étude de hauts fonctionnaires des Seychelles au siège de l’OMPI | Genève (Suisse) (mars) | Rivoire |
| Quatorzième session de la CGRFA | Rome (Italie) (avril) | Aihara |
| Réunion du Groupe de travail technique de l’OCDE pour les semences et plants forestiers | Vérone (Italie) (avril) | Button |
| Atelier préparatoire du TWO et quarante-sixième session du TWO | Melbourne (Australie) (avril) | Taveira, Rovere |
| Vingt-quatrième session de l’IGC de l’OMPI | Genève (Suisse) (avril) | Aihara |
| Evénement “Encourager l’innovation dans le domaine des ressources phytogénétiques: définir un rôle pour le Partenariat européen d’innovation pour la productivité et le développement durable de l’agriculture”, organisé par la Plate-forme technologique européenne | Bruxelles (Belgique) (avril) | Button |
| Atelier préparatoire du TWF et quarante-quatrième session du TWF | Napier (Nouvelle‑Zélande) (avril) | Rivoire, Rovere |
| Atelier national sur les droits d’obtenteur organisé dans le cadre du programme TAIEX | Bakou (Azerbaïdjan) (mai) | Aihara |
| Atelier préparatoire du TWV et quarante‑septième session du TWV | Nagasaki (Japon) (mai) | Button, Rivoire, Oertel |
| Session de formation sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du “cours sur les ressources génétiques et les droits de propriété intellectuelle” (cours GRIP) | Uppsala (Suède) (mai) | Aihara |
| Congrès mondial 2013 sur les semences (ISF) | Athènes (Grèce) (mai) | Button |
| Réunion de consultation afin de promouvoir les partenariats public-privé au service de la présélection | Rome (Italie) (mai) | Button |
| Atelier préparatoire et trente et unième session du TWC | Séoul (République de Corée) (juin) | Aihara, Taveira |
| Visite d’étude à l’Office suisse de la protection des obtentions végétales | Berne (Suisse) (juin) | Huerta |
| Réunions sur les systèmes de semences de l’OCDE | Paris (France) (juin) | Borys, Rivoire |
| Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC) | Genève (Suisse) (juin) | Huerta |
| Atelier préparatoire du TWA et quarante-deuxième session du TWA | Kiev (Ukraine) (juin) | Button, Taveira, Oertel |
| Trentième Congrès de l’ISTA | Antalya (Turquie) (juin) | Aihara |
| Seizième Cours international sur la protection des variétés végétales (Naktuinbouw) | Wageningen (Pays‑Bas) (juin) | Huerta, Rivoire |
| Réunion du Comité directeur du Projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) avec des partenaires financiers potentiels  Dîner de travail du Comité directeur du Projet mondial sur les semences avec l’OMA | Rome (Italie) (juin) | Button, Rivoire |
| Colloque OMPI-OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle | Genève (Suisse) (juin) | Button |
| Cours d’été OMPI-Université de Genève (UNIGE) sur la propriété intellectuelle | Genève (Suisse) (juin) | Huerta |
| Réunion de la Plate-forme du TIRPGAA pour le codéveloppement et le transfert de technologies | Bandung (Indonésie) (juin/juillet) | Button |
| Visite de l’Office national de la propriété intellectuelle du Brunéi Darussalam (BruIPO) | Bandar (Brunéi Darussalam) (juillet) | Button |
| Sixième réunion annuelle du Forum EAPVP  Colloque sur la protection des obtentions végétales intitulé “Coopération régionale pour une harmonisation internationale en matière de protection des obtentions végétales” | Kuching (Malaisie) (juillet) | Button, Aihara |
| Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV  Séminaire national sur l’examen des obtentions végétales | Port of Spain (Trinité‑et‑Tobago) (juillet) | Taveira |
| Manifestation parallèle de l’ECOSOC intitulée “Promouvoir le transfert de technologie pour la sécurité alimentaire”, organisée par la FAO et la Mission permanente de l’Équateur à Genève | Genève (Suisse) (juillet) | Button, Rivoire |
| Cours de formation sur le thème “Protection des obtentions végétales et examen DHS” organisé par la KOICA et le KSVS | Sŏngnam (République de Corée) (juillet) | Aihara |
| Vingt-cinquième session de l’IGC de l’OMPI | Genève (Suisse) (juillet) | Aihara |
| Quatrième édition du programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisé par l’OMPI et l’Université de technologie du Queensland (QUT) | Brisbane (Australie) (juillet) | Waterhouse (AU) |
| Sixième Colloque international sur la taxonomie des plantes cultivées (ISTCP 2013)  Réunions de la Commission internationale de nomenclature des plantes cultivées de l’Union internationale des sciences biologiques (Commission de l’UISB) | Beijing (Chine) (juillet) | Huerta |
| Atelier régional sur le projet de cadre juridique de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales  Réunion d’experts concernant les recommandations du Conseil d’administration de l’ARIPO sur le projet de cadre juridique | Lilongwe (Malawi) (juillet) | Button, Huerta, Rivoire |
| Séminaire sur la propriété intellectuelle et l’innovation en Côte d’Ivoire organisé par l’OMPI et l’OIPI | Abidjan (Côte d’Ivoire) (juillet) | Rivoire |
| Visite d’étude de parlementaires et de hauts fonctionnaires de l’Ouganda à l’OMPI | Genève (Suisse) (juillet) | Button, Huerta |
| Cours de formation sur l’examen DHS dispensé par Naktuinbouw | Roelofarendsveen (Pays‑Bas) (août) | Oertel |
| Cours de formation intitulé “Mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité des semences et des plants pour assurer la distribution de semences de haute qualité” organisé par la JICA | Tsukuba (Japon) (août) | Aihara |
| Quatrième Congrès des semences des Amériques | Punta del Este (Uruguay) (septembre) | Taveira |
| Cours de formation USPTO/UPOV intitulé “Protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV” | Genève (Suisse) (septembre) | Button, Huerta, Aihara, Taveira, Rovere |
| Atelier conjoint sur l’examen DHS et les techniques moléculaires | Beijing (Chine) (septembre) | Button, Aihara |
| Cinquante et unième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI | Genève (Suisse) (septembre/octobre) | Aihara |
| Cinquième session de l’Organe directeur du TIRPGAA | Mascate (Oman) (septembre) | Button, Taveira |
| Réunion des directeurs des offices de la propriété intellectuelle dans les pays des Caraïbes | Genève (Suisse) (septembre) | Huerta |
| Visite d’étude à l’Office suisse de la protection des obtentions végétales | Berne (Suisse) (octobre) | Aihara, Rivoire, Taveira |
| Conseil d’administration de l’OCVV | Bruxelles (Belgique) (octobre) | Button |
| Session de formation sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du “cours sur les ressources génétiques et les droits de propriété intellectuelle” (cours GRIP) | Uppsala (Suède) (octobre) | Aihara |
| Maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisée par l’OMPI et l’Université de Turin en coopération avec le CIF-OIT | Genève (Suisse) (octobre) | Huerta, Rivoire |
| Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC) | Genève (Suisse) (octobre) | Huerta |
| Réunion annuelle et assemblée générale de l’ESA | Varsovie (Pologne) (octobre) | Rivoire |
| Atelier intitulé “Journée internationale des femmes rurales – Investir en faveur des femmes rurales pour obtenir des systèmes d’alimentation durables” organisé par l’OMA | Lusaka (Zambie) (octobre) | Button |
| Séminaire sur les variétés essentiellement dérivées | Genève (Suisse) (octobre) | Button, Huerta, Aihara, Rivoire, Taveira, Rovere |
| Réunion des obtenteurs de champignons | Genève (Suisse) (octobre) | Button, Rivoire |
| Réunion sur le thème “Comment nourrir une population mondiale croissante face à la diminution des ressources” organisée par la FAO | Genève (Suisse) (novembre) | Rivoire |
| Séminaire international sur les droits d’obtenteur et la sélection végétale | Quito (Équateur) (novembre) | Taveira |
| Réunion technique sur la protection des obtentions de soja | Buenos Aires (Argentine) (novembre) | Taveira |
| Douzième cours de formation à la protection des obtentions végétales à l’intention des pays ibéro-américains | Montevideo (Uruguay) (novembre) | Taveira |
| Séminaire sur les droits d’obtenteur au Pérou dans le cadre de la Convention UPOV | Lima (Pérou) (novembre) | Taveira |
| Congrès international de la sélection végétale | Antalya (Turquie) (novembre) | Rivoire |
| Douzième session du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) de l’OMPI | Genève (Suisse) (novembre) | Huerta, Rivoire |
| Congrès de l’APSA de 2013 | Kobe (Japon) (novembre) | Button, Aihara |
| Cours intitulé “Concession de licences de technologie dans les pays en développement: conseils pratiques” organisé par l’OIDD | Rome (Italie) (novembre) | Huerta |
| Séminaire sur les avantages des systèmes de protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV | Peradeniya (près de Kandy) (Sri Lanka) (novembre) | Button, Aihara |
| Quatorzième session du Conseil des ministres de l’ARIPO et Forum “Innovative Africa” | Kampala (Ouganda) (novembre) | Button |
| Atelier international à l’intention des semenciers sur le thème “Le secteur des semences en Turquie dans une perspective mondiale” | Antalya (Turquie) (décembre) | Rivoire |
| Dix-septième réunion annuelle de l’OCVV et de ses offices d’examen | Angers (France) (décembre) | Taveira |
| Cinquante-troisième session ordinaire du Conseil d’administration de l’OAPI | Malabo (Guinée équatoriale) (décembre) | Rivoire |

[L’annexe III suit]

C/48/2

ANNEXE III

TABLEAU DES RÉSULTATS ET INDICATEURS D’EXÉCUTION POUR 2013

Table des matières

INTRODUCTION 4

Sous-programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales 5

Objectifs : 5

Résultats escomptés 5

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution retenus 5

1. Organisation des sessions du Conseil et du Comité consultatif 5

a) Participation aux sessions du Conseil et du Comité consultatif 5

2. Coordination, suivi et évaluation de l’exécution du programme et budget pour l’exercice biennal 2012-2013 5

a) Mise en œuvre du programme dans les limites du budget pour l’exercice biennal 2012-2013 5

3. Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2014-2015 5

a) Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2014-2015 conformément aux dispositions du “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV” 5

4. Politique du Conseil 6

a) Recommandations formulées par le Comité consultatif 6

b) Décisions adoptées par le Conseil 7

c) Adoption des documents et notes d’information par le Conseil 7

Sous-programme UV.2 : Services fournis à l’Union en vue d’augmenter l’efficacité du système de l’UPOV 8

Objectifs 8

Résultats escomptés 8

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution retenus 8

1. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application 8

Collection de l’UPOV: consultations du site Web de l’UPOV en 2013 8

a) Adoption de matériels d’information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV 8

b) Publication de la Gazette et Newsletter de l’UPOV 9

c) Incorporation de la législation des membres de l’Union dans la base de données UPOV Lex 9

Base de données UPOV Lex: consultations du site Web de l’UPOV en 2013 9

d) Participation à des séminaires et colloques organisés à Genève parallèlement aux sessions de l’UPOV 9

2. Orientations au sujet de l’examen des variétés 10

a) Adoption de documents TGP et de matériels d’information nouveaux ou révisés 10

b) Adoption de principes directeurs d’examen nouveaux ou révisés 10

Principes directeurs d’examen: consultations du site Web de l’UPOV en 2013 10

3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur 11

Base de données GENIE: consultations du site Web de l’UPOV en 2013 11

a) Genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union ont une expérience pratique 11

b) Genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union coopèrent en matière d’examen DHS, comme indiqué dans la base de données GENIE 11

- Coopération générale 11

- Nombre d’accords bilatéraux et régionaux spécifiques sur la protection des obtentions végétales 11

c) Participation à l’élaboration de principes directeurs d’examen 12

Base de données PLUTO: consultations du site Web de l’UPOV en 2013 12

d) Qualité et exhaustivité des données contenues dans la base de données sur les variétés végétales et qualité du dispositif de recherche; et moyens d’accès aux autres données pertinentes 13

e) Logiciels échangeables figurant dans le document UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables” 13

4. Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV 13

a) Participation aux travaux du Comité administratif et juridique 13

b) Participation aux travaux du Comité technique 13

c) Participation aux sessions des groupes de travail techniques 14

d) Participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques 14

e) Présentation des mesures visant à améliorer l’efficacité du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques (TWP) et des ateliers préparatoires 14

5. Documents et matériels de l’UPOV dans des langues supplémentaires 14

a) Mise à disposition de documents et de matériels de l’UPOV dans des langues autres que les langues utilisées au sein de l’UPOV (français, allemand, anglais et espagnol) 14

6. Facilitation du dépôt de demandes de droits d’obtenteur 14

a) Nombre de demandes de droits d’obtenteur 14

b) Nombre de titres octroyés 14

c) Nombre de titres en vigueur 14

d) Nombre de genres ou d’espèces protégés par des membres de l’Union 15

e) Nombre de genres ou d’espèces dont des variétés sont protégées 15

f) Utilisation par les membres de l’Union de renvois normalisés dans les formulaires de demande 15

g) Utilisation de formulaires vierges linéaires correspondant au “Formulaire type de l’UPOV pour la demande de protection d’une obtention végétale” 15

7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.) 16

a) Informations destinées aux parties prenantes sur le site Web de l’UPOV 16

Sous-programme UV.3 : Aide à la mise en place et à l’application du système de l’UPOV 17

Objectifs 17

Résultats escomptés 17

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution retenus 17

1. Sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV 17

a) Publications sur le rôle de la protection des obtentions végétales, y compris des documents sur le site Web de l’UPOV 17

b) Fourniture aux États et aux organisations d’informations sur les activités de l’UPOV 17

c) États et organisations ayant contacté le Bureau de l’Union pour obtenir une assistance en matière d’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales 18

d) États et organisations ayant entamé auprès du Conseil de l’UPOV la procédure pour devenir membre de l’Union 18

e) Participation aux activités de sensibilisation organisées par l’UPOV ou aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV 18

2. Assistance en vue de l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 20

a) États et organisations ayant reçu des commentaires sur leurs lois 20

b) États et organisations ayant reçu un avis positif du Conseil de l’UPOV 20

c) Réunions avec des responsables gouvernementaux 20

3. Assistance fournie à des États et organisations en vue de leur adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 21

a) États ayant adhéré à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l’ayant ratifié 21

b) États et organisations devenus membres de l’Union 21

4. Assistance aux fins de la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 21

a) Participation aux cours d’enseignement à distance 21

b) Participation d’États et d’organisations ayant le statut d’observateur aux travaux du CAJ, du TC, des TWP et aux ateliers préparatoires correspondants 22

c) Participation aux activités de l’UPOV 22

d) Participation aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV; 22

e) Formation dispensée par des formateurs de l’UPOV au cours d’activités n’ayant pas été organisées par l’UPOV 22

f) Mise en œuvre de projets avec des organisations partenaires et des donateurs 23

g) Utilisation de la page Web “Assistance” en vue d’obtenir une aide dans le cadre d’un projet 23

Sous-Programme UV.4 : Relations extérieures 24

Objectifs : 24

Résultats escomptés 24

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution retenus 24

1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l’UPOV 24

a) Mise à disposition sur le site Web de l’UPOV d’informations et de matériels à l’intention du grand public 24

b) Consultations du site Web 25

Consultation du site Web dans le monde 25

2. Fourniture d’informations à d’autres organisations 25

Participation à des réunions ou à des activités en collaboration avec des organisations compétentes 25

### INTRODUCTION

1. Le présent rapport récapitule les résultats obtenus en 2013. Il suit la structure du programme et budget pour 2012-2013 (document C/45/4 Rev.2) adopté par le Conseil à sa quarante‑cinquième session ordinaire, le 20 octobre 2011.

2. Le rapport contient un bref résumé des progrès accomplis dans le sens de la réalisation des objectifs fixés au niveau des sous-programmes, suivi de tableaux des résultats récapitulant les objectifs, les résultats escomptés et les indicateurs d’exécution.

3. Le rapport sur l’exécution du programme au cours de l’exercice biennal 2012‑2013 figure dans le document C/48/12.

### Sous-programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales

Les sessions du Conseil et du Comité consultatif ont fourni la base de l’élaboration, de la gestion et de la coordination des activités dans le cadre du programme général de l’UPOV.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Orientations politiques et gestion à l’échelon exécutif. * Planification, mise en œuvre et évaluation du programme et budget. |

| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution retenus |
| --- | --- |
| 1. Organisation des sessions du Conseil et du Comité consultatif | a) Participation aux sessions du Conseil et du Comité consultatif  *Conseil*  *Quarante‑septième session ordinaire :*  106 participants représentant 42 membres de l’Union, 6 États ayant le statut d’observateur et 9 organisations ayant le statut d’observateur  *Trentième session extraordinaire :*  90 participants représentant 40 membres de l’Union, 5 États ayant le statut d’observateur et 3 organisations ayant le statut d’observateur  *Comité consultatif*  *Quatre‑vingt‑sixième session*  80 participants représentant 40 membres de l’Union  *Quatre‑vingt‑cinquième session*  75 participants représentant 39 membres de l’Union |
|  |  |
| 2. Coordination, suivi et évaluation de l’exécution du programme et budget pour l’exercice biennal 2012-2013 | a) Mise en œuvre du programme dans les limites du budget pour l’exercice biennal 2012-2013  Voir le document C/48/12 intitulé “Rapport sur l’exécution du programme au cours de l’exercice biennal 2012-2013”. |
|  |  |
| 3. Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2014-2015 | a) Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2014-2015 conformément aux dispositions du “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV”  Le Programme et budget pour l’exercice biennal 2014-2015 a été adopté par le Conseil à sa quarante-septième session ordinaire tenue le 24 octobre 2013 (voir document C/47/4 Rev). |
|  |  |
| 4. Politique du Conseil | a) Recommandations formulées par le Comité consultatif  À sa quatre-vingt-cinquième session, tenue à Genève le 22 mars 2013, le Comité consultatif a fait au Conseil des recommandations sur :   * l’examen de la conformité du projet de loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar avec l’acte de 1991 de la Convention UPOV; * l’adoption de matériels d’information (voir le sous-programme UV.2, indicateur d’exécution 1 Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application, section a); * l’élaboration du calendrier des réunions. * un communiqué de presse;   et il:   * est convenu du point de départ de l’élaboration du projet de programme et budget de l’Union pour l’exercice biennal 2014-2015; * est convenu que le Bureau de l’Union devrait étudier la possibilité d’utiliser une base de données de consultants pour établir une liste des consultants et de leurs activités; * a approuvé le texte révisé d’un avertissement pour la partie du site Web de l’UPOV consacrée aux réunions de l’UPOV et l’ajout d’un avertissement sur chaque document de réunion de l’UPOV; * a approuvé la participation du Bureau de l’Union aux travaux d’une équipe regroupant plusieurs parties prenantes sur la définition de mécanismes permettant de renforcer les partenariats public-privé dans le domaine de la présélection, à la suite d’une demande émanant de l’“Équipe des ressources phytogénétiques et des semences et de certaines autres unités fonctionnelles, notamment le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture”.   À sa quatre-vingt-sixième session, tenue à Genève le 23 octobre 2013, le Comité consultatif a fait au Conseil des recommandations sur :   * l’examen de la conformité de la loi sur la protection des obtentions végétales de la Bosnie-Herzégovine avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV; * les faits nouveaux concernant le projet de loi du Ghana sur les droits d’obtenteur; * le projet de programme et budget de l’union pour l’exercice biennal 2014‑2015; * l’adoption de matériels d’information (voir le sous-programme UV.2, indicateur d’exécution 1 “Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application”, section a); * les états financiers pour 2012; * les arriérés de contributions au 30 septembre 2013; * le calendrier des réunions en 2014; * un communiqué de presse; * la création d’un compte spécial de l’UPOV qui serait utilisé pour financer les projets extrabudgétaires arrêtés par le Conseil, si le montant du fonds de réserve dépassait 15% des recettes totales pour l’exercice biennal 2012-2013; * la transmission d’une copie de la demande d’information concernant la coopération en matière d’examen (voir par exemple le document C/xx/5) aux personnes désignées du Comité technique (TC);   et il:   * a approuvé la présentation proposée des informations destinées au rapport sur l’exécution du programme pour l’exercice biennal; * a approuvé une stratégie en matière de communication, y compris les réponses aux questions fréquemment posées; * a approuvé l’approche actuelle selon laquelle le Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ-AG) invite, dans certains cas, les organisations ayant le statut d’observateur auprès du CAJ à présenter leur point de vue lors d’une partie pertinente de sa session, s’il le juge approprié; * a décidé, concernant la demande de l’APBREBES, de ne pas transmettre le document intitulé “Observateurs auprès des organes de l’UPOV” à l’APBREBES et d’informer cette dernière de cette décision; * a approuvé l’évolution du document UPOV/INF/15 “Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes ainsi que la fourniture d’informations visant à faciliter la coopération” vers un document-cadre qui déterminerait les questions clés pour le fonctionnement d’un système de protection des obtentions végétales et fournirait des liens renvoyant aux documents d’information détaillés; |
|  | * est convenu d’inviter le CAJ et le TC à examiner les recommandations de l’ISF concernant des documents d’information existants et futurs, parallèlement à l’évolution du document UPOV/INF/15 vers un document-cadre; * est convenu d’inviter l’ISF à faire part au TC de son avis en ce qui concerne les bases de données de descriptions variétales et les critères recensés par le TC pour la publication des descriptions variétales. |
|  | b) Décisions adoptées par le Conseil  À sa trentième session extraordinaire, tenue à Genève le 22 mars 2013, le Conseil :   * a décidé, sous réserve de l’incorporation dans le projet de loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar des modifications recommandées dans les paragraphes 26, 28, 30 et 35 du document C(Extr.)/30/4 Rev. et sans aucune modification additionnelle, de rendre une décision positive sur la conformité du projet de loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales; * a approuvé l’organisation d’un séminaire sur les variétés essentiellement dérivées le 22 octobre 2013; * a approuvé un communiqué de presse.   À sa quarante-septième session ordinaire, tenue à Genève le 24 octobre 2013, le Conseil:   * a décidé de rendre une décision positive sur la conformité de la Loi sur la protection des obtentions végétales de la Bosnie-Herzégovine avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales; * a confirmé la décision concernant la conformité du projet de loi du Ghana sur les obtenteurs; * a approuvé les propositions figurant dans le projet de programme et budget pour l’exercice biennal 2014-2015, y compris le montant des contributions des membres de l’Union, le plafond proposé pour les dépenses inscrites au budget ordinaire et le nombre total de postes pour le Bureau de l’Union; * a approuvé les états financiers pour 2012; * a approuvé le calendrier des réunions pour 2014; * a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la cinquantième session ordinaire du Conseil, en 2016 :   – M. Martin Ekvad (Union européenne), président du Comité administratif et juridique;  – M. James M. Onsando (Kenya), vice-président du Comité administratif et juridique;  – M. Alejandro Barrientos-Priego (Mexique), président du Comité technique;  – M. Kees van Ettekoven (Pays-Bas), vice-président du Comité technique;   * a approuvé un communiqué de presse. |
|  | c) Adoption des documents et notes d’information par le Conseil  Il est rendu compte de l’adoption des matériels d’information par le Conseil dans le sous‑programme UV.2. |

### Sous-programme UV.2 : Services fournis à l’Union en vue d’augmenter l’efficacité du système de l’UPOV

L’UPOV a continué d’adopter des documents d’information et d’orientation nouveaux ou révisés qui renforcent la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la Convention d’une manière efficace et harmonisée sur le plan international, ce qui contribue à améliorer la qualité de la protection et à réduire le coût d’obtention de la protection. Ces mesures ne cessent de prendre de l’importance pour les nouveaux membres de l’UPOV étant donné que de plus en plus de membres de l’Union assurent la protection de tous les genres et espèces. En 2013, les principes directeurs d’examen adoptés ont couvert 91% de toutes les entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales. Afin d’étudier la possibilité de mettre en place des mesures pour améliorer l’efficacité du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques (TWP) et des ateliers préparatoires, le TC a donné son approbation à une série d’enquêtes. Pour renforcer la coopération entre les membres de l’Union, les informations fournies dans la base de données GENIE, la base de données sur les variétés végétales (base de données PLUTO) et la base de données sur les lois des membres de l’Union (UPOVLex) ont été améliorées, d’autres mesures étant prises concernant le programme d’améliorations de la base de données PLUTO. Des progrès importants ont été enregistrés en ce qui concerne le projet de mise au point d’un formulaire électronique de demande de l’UPOV et une maquette a notamment été créée à des fins de démonstration.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs | * Maintenir et améliorer l’efficacité du système de l’UPOV. * Jeter et développer les bases juridiques, administratives et techniques de la coopération internationale en matière de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV. |

| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution retenus | | |
| --- | --- | --- | --- |
| 1. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application | Collection de l’UPOV: consultations du site Web de l’UPOV en 2013[[5]](#endnote-2)  Consultations de pages :  9336 (9741 en 2012)  Consultations ponctuelles de pages : 5930 (5865 en 2012) | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | Langue | Consultations de pages | Consultations ponctuelles de pages | | Anglais | 6 304 | 4 157 | | Espagnol | 1 966 | 1 101 | | Français | 628 | 379 | | Allemand | 436 | 291 | |
|  | a) Adoption de matériels d’information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV   * Matériels d’information concernant la Convention UPOV adoptés par le Conseil en 2013   UPOV/INF/4/3 Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision)  UPOV/INF/6/3 Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)  UPOV/INF/15/2 Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes, ainsi que la fourniture d’informations visant à faciliter la coopération (révision)  UPOV/INF/16/3 Logiciels échangeables (révision)  UPOV/EXN/BRD/1 Notes explicatives sur la définition de l’obtenteur selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV  UPOV/EXN/HRV/1 Notes explicatives sur les actes à l’égard du produit de la récolte selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV  UPOV/INF-EXN/4 Liste de documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision)  UPOV/INF-EXN/5 Liste de documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision)   * Les projets des matériels ci-après ont été examinés par le CAJ en 2013:   UPOV/EXN/BRD Notes explicatives sur la définition de l’obtenteur selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV  UPOV/EXN/HRV Notes explicatives sur les actes à l’égard du produit de la récolte selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV  UPOV/EXN/EDV Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées en vertu de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)  UPOV/INF/16 Logiciels échangeables (révision) | | |
|  | * Les matériels suivants ont été examinés par le CAJ-AG en 2013 :   Projet de notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication  Projet de notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)  Projet de notes explicatives sur les actes à l’égard du produit de la récolte  Questions concernant la déchéance de l’obtenteur  Questions concernant la nullité du droit d’obtenteur  Questions concernant les dénominations variétales  Questions concernant les descriptions variétales  Questions se posant après l’octroi du droit d’obtenteur concernant la protection provisoire, le dépôt des demandes et la défense des droits d’obtenteur.  b) Publication de la Gazette et Newsletter de l’UPOV   * Publication n° 438 de l’UPOV (E), Edition n° 106, décembre 2013   c) Incorporation de la législation des membres de l’Union dans la base de données UPOV Lex   * Australie, États‑Unis d’Amérique, Panama, Pologne, Serbie et Viet Nam   Base de données UPOV Lex: consultations du site Web de l’UPOV en 2013 | | |
|  | Consultations de pages :  88 533 (91 245 en 2012)  Consultations ponctuelles de pages :  61 230 (62 411 en 2012) | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | Langue | Consultations de pages | Consultations ponctuelles de pages | | Anglais | 58 442 | 40 221 | | Espagnol | 20 246 | 14 057 | | Français | 7 216 | 5 152 | | Allemand | 2 629 | 1 800 | |
|  | d) Participation à des séminaires et colloques organisés à Genève parallèlement aux sessions de l’UPOV  Séminaire sur les variétés essentiellement dérivées, 22 octobre 2013 (177 participants) | | |
|  |  | | |
| 2. Orientations au sujet de l’examen des variétés | a) Adoption de documents TGP et de matériels d’information nouveaux ou révisés   * *Documents TGP adoptés et publiés sur le site Web de l’UPOV en 2013 :*   TGP/14/2 Glossaire de termes utilisés dans les documents de l’UPOV (révision)  TGP/15/1 Conseils en ce qui concerne l’utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)  TGP/0/6 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)   * Projets des documents TGP ci-après dont l’établissement a progressé au CAJ, au TC ou dans les groupes de travail techniques en 2013 :   TGP/7 Élaboration des principes directeurs d’examen  TGP/8 Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité  TGP/14 Glossaire des termes utilisés dans les documents UPOV  TGP/15 [~~Nouveaux types de caractères~~] [Conseils en ce qui concerne l’utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)]   * Projets des matériels d’information ci-après dont l’établissement a progressé au CAJ, au TC ou dans les groupes de travail techniques en 2013 :   UPOV/INF/16 Logiciels échangeables (révision) | | |
|  | b) Adoption de principes directeurs d’examen nouveaux ou révisés  Principes directeurs d’examen: consultations du site Web de l’UPOV en 2013 | | |
|  | Consultations de pages :  68 479 (65 471 en 2012)  Consultations ponctuelles de pages :  38 979 (37 227 en 2012) | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | Langue | Consultations de pages | Consultations ponctuelles de pages | | Anglais | 55 559 | 31 498 | | Espagnol | 8 591 | 4 802 | | Français | 3 071 | 1 898 | | Allemand | 1 258 | 781 | |
|  | *Principes directeurs d’examen adoptés*  En 2013, les principes directeurs d’examen adoptés ont couvert 91% de toutes les entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales (217 298 entrées sur 247 818) contre 90% en 2012 (207 235 entrées sur 236 107).   * 26 principes directeurs d’examen ont été adoptés par le TC, à savoir :   – 15 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (2), TWF (3), TWO (6), TWV (4) élaborés par des experts principaux des pays suivants: AU (2), BR (1), BR/CN (1), CA (1), CN (2), ES (1), FR (1), IL/KR (1), JP (1), KR (2), NL (1), NZ (1)  – 7 principes directeurs d’examen révisés : TWA (1), TWF (1), TWO (3), TWV (2)  – 4 principes directeurs d’examen partiellement révisés: TWO (1), TWV (3)  *Principes directeurs d’examen dont l’élaboration a progressé dans le cadre des groupes de travail techniques*   * *49 projets de principes directeurs d’examen ont progressé au sein des groupes de travail techniques, dont*   – 30 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (7), TWA/TWV (1), TWF (6), TWO (13), TWV (3)  – 13 révisions : TWA (4), TWF (3), TWO (2), TWV (4)  – 6 révisions partielles : TWF (2), TWV (4) | | |
| 3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur | Base de données GENIE: consultations du site Web de l’UPOV en 2013 | | |
| |  |  | | --- | --- | | Sessions | 16 545 | | Utilisateurs | 8 913 | | Consultations | 84 306 | | Nouveaux utilisateurs | 48% | | Utilisateurs ayant déjà consulté le site Web | 52% | | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | Langue | Consultations | Consultations ponctuelles | | Anglais | 61 335 | 35 992 | | Espagnol | 10 610 | 6 074 | | Français | 7 050 | 4 252 | | Allemand | 2 360 | 1 072 | |
|  | 10 pays ayant le plus consulté la base de données GENIE en 2013   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Pays/territoire | Sessions | Pourcentage de nouvelles sessions | Nouveaux utilisateurs | | France | 1 637 | 55,65% | 911 | | Suisse | 1 070 | 25,79% | 276 | | États-Unis d’Amérique | 914 | 68,27% | 624 | | Allemagne | 857 | 70,36% | 603 | | Japon | 754 | 21,75% | 164 | | Espagne | 748 | 67,38% | 504 | | Inde | 662 | 74,17% | 491 | | Mexique | 633 | 52,13% | 330 | | Pays-Bas | 541 | 31,98% | 173 | | Australie | 535 | 34,39% | 184 |   a) Genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union ont une expérience pratique  Expérience pratique en matière d’examen DHS portant sur environ 2589 genres ou espèces en 2013 (2726 en 2012 et 2679 en 2011) – voir le document TC/49/4  b) Genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union coopèrent en matière d’examen DHS, comme indiqué dans la base de données GENIE  - Coopération générale  Services qui communiqueront les rapports DHS existants à tout membre de l’Union :  Australie, Brésil  Services qui communiqueront à tout membre de l’Union les rapports DHS existants pour toute espèce pour laquelle ils ont acquis une expérience pratique en matière d’examen :  Allemagne, Canada, Nouvelle-Zélande, Serbie, Union européenne, Uruguay  Services qui accepteront des rapports DHS de tout autre membre de l’Union :  Australie (sauf pour *Solanum tuberosum* L.)  La Suisse utilisera, en général, les rapports d’examen existants fournis par tout membre de l’Union. Les examens DHS ne sont pas conduits en Suisse. Lorsqu’un rapport d’examen DHS n’est pas disponible auprès d’un membre de l’Union, l’Office de la protection des obtentions végétales demandera à un service ou une station d’essai approprié d’un membre de l’Union de mener un examen DHS pour son compte.  Le Canada accepte en général des rapports DHS d’autres membres de l’Union pour les variétés de tout taxon qui sont multipliées par voie végétative et pour lesquelles les essais DHS sont effectués dans une serre à milieu ambiant contrôlé.  - Nombre d’accords bilatéraux et régionaux spécifiques sur la protection des obtentions végétales  L’accord de coopération en matière d’examen s’applique à environ 1997 genres ou espèces (1991 en 2012 et 1990 en 2011) – à l’exclusion de la coopération générale (voir ci-dessus et le document C/47/5) | | |
|  | c) Participation à l’élaboration de principes directeurs d’examen  Principes directeurs d’examen adoptés en 2013 :   * 15 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (2), TWF (3), TWO (6), TWV (4) élaborés par des experts principaux des pays suivants *:*   Amériques – Asie/Pacifique : BR/CN (1)  Asie/Pacifique : AU (2), CN (2), KR (2), JP (1), NZ (1)  Proche/Moyen-Orient – Asie-Pacifique : IL/KR (1)  Europe : DE(1), GB(1), FR (1), PL/GB (1), NL (1)   * 7 principes directeurs d’examen révisés : TWA (1), TWF (1), TWO (3), TWV (2)   Amériques : MX (1)  Europe : ES (1), DE (1), NL (4)   * 4 principes directeurs d’examen partiellement révisés: TWO (1), TWV (3)   Afrique : ZA (1)  Europe : FR/NL (1), NL (1), QZ (1)  Principes directeurs d’examen en cours d’élaboration en 2013 :   * 30 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (7), TWA/TWV (1), TWF (6), TWO (13), TWV (3) élaborés par des experts principaux des pays suivants :   Afrique : ZA (1)  Afrique/Amériques : KE/BR (1)  Amériques : AR (1), BR 2), CO (1), MX (4)  Asie-Pacifique : AU (2), CN (2), JP (7), NZ (2)  Europe : FR (3), GB (1), NL (2), PL (1)   * 13 révisions : TWA (4), TWF (3), TWO (2), TWV (4)   Afrique : ZA (1)  Europe : DE (3), ES (1), FR (5), GB (1), NL (2)   * 6 révisions partielles : TWF (2), TWV (4)   Europe : ES (1), FR (2), FR/NL (2), NL (1)  Au total, 16 membres de l’Union ont participé à l’élaboration de principes directeurs d’examen (AR, AU, BR, CN, CO, DE, ES, FR, GB, JP, KE, MX, NL, NZ, PL, ZA). | | |
|  | Base de données PLUTO: consultations du site Web de l’UPOV en 2013 | | |
|  | |  |  | | --- | --- | | Sessions | 41 957 | | Utilisateurs | 12 145 | | Consultations | 70 739 | | Nouveaux utilisateurs | 27,4% | | Utilisateurs ayant déjà consulté le site Web | 72,6% | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | Langue | Consultations | Consultations ponctuelles | | Anglais | 41 058 | 25 785 | | Espagnol | 3 528 | 2 045 | | Français | 3 850 | 2 525 | | Allemand | 971 | 603 | | |  |
|  | 10 pays ayant le plus consulté la base de données PLUTO en 2013   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Pays/territoire | Sessions | Pourcentage de nouvelles sessions | Nouveaux utilisateurs | | France | 4 225 | 29,35% | 1 240 | | États-Unis d’Amérique | 4 054 | 23,36% | 947 | | Pays-Bas | 3 613 | 21,87% | 790 | | Australie | 2 513 | 12,06% | 303 | | Brésil | 2 359 | 33,36% | 787 | | Ukraine | 2 180 | 13,12% | 286 | | Russie | 1 583 | 15,41% | 244 | | Allemagne | 1 579 | 34,07% | 538 | | Japon | 1 506 | 27,56% | 415 | | Suisse | 1 338 | 22,94% | 307 |   d) Qualité et exhaustivité des données contenues dans la base de données sur les variétés végétales et qualité du dispositif de recherche; et moyens d’accès aux autres données pertinentes  - Nombre total de fichiers figurant dans la base de données PLUTO à la fin de 2013 : 645 068 (620 517 fin 2012)  – Nombre de présentations de nouvelles données en 2013 (chaque contributeur a été invité à en présenter six fois en 2013) :  163 (167 en 2012)  – Nombre de contributeurs figurant dans la base de données PLUTO à la fin de 2013 : 56 (52 en 2012)  – Nombre de membres de l’Union qui ont fourni des données en 2013 : 45 (45 en 2012)  Nombre de membres de l’Union qui ont fourni des données pour la première fois en 2013: 4 (GE, KE, PE, RS) (4 en 2012)  - Nombre d’autres contributeurs ayant fourni des données en 2013 : 1 (OCDE) (1 en 2012)  Faits nouveaux concernant la base de données sur les variétés végétales (base de données PLUTO):   * Les contributeurs ont été priés de fournir des données dès que possible après leur publication par l’autorité concernée. * Modification de la procédure d’attribution et de correction des codes UPOV afin de réduire autant que possible le délai d’actualisation de la base de données. * Pour aider les utilisateurs de la base de données PLUTO, une version en anglais de la vidéo pédagogique a été élaborée et affichée sur la page Web PLUTO (https://www3.wipo.int/pluto/user/en/index.jsp). * Le texte de l’avertissement concernant la base de données PLUTO a été modifié afin de tenir compte du contenu du Programme d’améliorations. * Un groupe de travail chargé d’élaborer des propositions relatives à un moteur de recherche des similitudes pour l’UPOV aux fins de la dénomination variétale a été créé.   e) Logiciels échangeables figurant dans le document UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables”  Aucun nouveau logiciel n’a été ajouté dans ce document en 2013. | | |
| 4. Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV | a) Participation aux travaux du Comité administratif et juridique  CAJ/67 : 99 participants représentant 37 membres de l’Union, 7 États ayant le statut d’observateur, 5 organisations ayant le statut d’observateur  CAJ/68 : 94 participants représentant 37 membres de l’Union, 5 États ayant le statut d’observateur, 7 organisations ayant le statut d’observateur | | |
|  | b) Participation aux travaux du Comité technique  TC/49 : 77 participants représentant 36 membres de l’Union, 7 États ayant le statut d’observateur, 4 organisations ayant le statut d’observateur | | |
|  | c) Participation aux sessions des groupes de travail techniques   * *334 experts représentant 35 membres de l’Union (membres), 5 États ayant le statut d’observateur (obs) et 3 organisations ayant le statut d’observateur (orgs) ont participé comme suit aux sessions des groupes de travail techniques :*   TWA (Ukraine) :  29 membres (80 participants) / 1 obs (2) / 2 orgs (4)  TWC (République de Corée) :  12 membres (43 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)  TWF (Nouvelle‑Zélande) :  16 membres (36 participants) / 3 obs (3) / 1 org (1)  TWO (Australie):  18 membres (37 participants) / 3 obs (4) / 1 org (2)  TWV (Japon) :  16 membres (49 participants) / 3 obs (3) / 2 org (1) | | |
|  | d) Participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques   * 146 experts représentant 27 membres de l’Union (membres), 4 États ayant le statut d’observateur (obs) et 2 organisations ayant le statut d’observateur (orgs) ont participé comme suit aux ateliers préparatoires :   TWA : 15 membres (33 participants) / 0 obs (0) / 1 org (1)  TWC : 10 membres (23 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)  TWF : 16 membres (35 participants) / 3 obs (3) / 1 org (1)  TWO : 13 membres (24 participants) / 3 obs (4) / 2 org (1)  TWV: 6 membres (18 participants) / 2 obs (2) / 0 org (0) | | |
|  | e) Présentation des mesures visant à améliorer l’efficacité du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques (TWP) et des ateliers préparatoires  À sa quarante‑neuvième session, le TC a suivi des exposés du Bureau de l’Union sur une enquête auprès des participants au TWO, à sa quarante-cinquième session tenue à Jeju (République de Corée) du 6 au 10 août 2012, et au TWF, à sa quarante-troisième session, tenue à Beijing (Chine), du 30 juillet au 3 août 2012, ainsi que sur une analyse de la participation aux sessions du TC et des TWP. | | |
|  |  | | |
| 5. Documents et matériels de l’UPOV dans des langues supplémentaires | a) Mise à disposition de documents et de matériels de l’UPOV dans des langues autres que les langues utilisées au sein de l’UPOV (français, allemand, anglais et espagnol)   * L’Acte de 1991 de la Convention UPOV a été traduit en khmer et en serbe (les traductions seront vérifiées avant d’être publiées sur le site Web de l’UPOV). | | |
|  |  | | |
| 6. Facilitation du dépôt de demandes de droits d’obtenteur | a) Nombre de demandes de droits d’obtenteur  13 867 demandes adressées à des membres de l’Union en 2012 (13 714 en 2011; 13 038 en 2010) (voir le document C/47/7) | | |
|  | b) Nombre de titres octroyés  9822 titres octroyés par des membres de l’Union en 2012 (10 065 en 2011; 11 115 en 2010)  (voir le document C/47/7) | | |
|  | c) Nombre de titres en vigueur  99 409 titres en vigueur auprès de membres de l’Union à la fin de 2011 (95 041 en 2011; 90 344 en 2010) (voir le document C/47/7) | | |
|  | d) Nombre de genres ou d’espèces protégés par des membres de l’Union  À la fin de 2013, 56 membres de l’Union assuraient la protection de tous les genres et espèces (53 en 2012 et 48 en 2011) et 15 membres la protection d’un nombre limité de genres et d’espèces (17 en 2012 et 22 en 2011) (voir le document C/47/6).  Les membres ci-après de l’Union ont notifié l’extension de leur protection à de nouveaux genres et espèces en 2013 :  Afrique du Sud, Bélarus, Singapour et Viet Nam | | |
|  | e) Nombre de genres ou d’espèces dont des variétés sont protégées  Nombre de genres et d’espèces avec des entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales (PLUTO):  3 297  (3 144 en août 2012; 3 042 en août 2011) | | |
|  | f) Utilisation par les membres de l’Union de renvois normalisés dans les formulaires de demande  En 2012, 13 membres de l’Union ont indiqué que les renvois normalisés au formulaire de demande type de l’UPOV figuraient dans leurs formulaires de demande.  En 2013, aucune nouvelle information n’a été communiquée à cet égard. | | |
|  | g) Utilisation de formulaires vierges linéaires correspondant au “Formulaire type de l’UPOV pour la demande de protection d’une obtention végétale”  En 2012, le CAJ a approuvé l’élaboration d’un prototype de formulaire électronique à l’intention des membres intéressés de l’Union et est convenu du contenu du formulaire, du statut et du format des données, des langues de travail et des plantes/espèces concernées. Les membres ci-après de l’Union, outre l’Union européenne à titre permanent, ont exprimé le souhait de prendre part à l’élaboration du prototype : Australie, Brésil, Canada, Colombie, États-Unis d’Amérique, Mexique, Nouvelle-Zélande, Paraguay, République de Corée, République dominicaine et Viet Nam. L’OCVV, l’ISF, la CIOPORA, la Section des services Internet ainsi que la Section des normes et le Service des bases de données mondiales de l’OMPI participent également à ce projet.  Le formulaire électronique de l’UPOV devrait permettre de transférer aux membres participants de l’Union des données dans les formats Word, Excel, PDF ou XML. Les membres participants de l’Union décideraient du ou des formats dans lesquels ils accepteraient ces données. Dans le cas du format XML, un format type devrait être élaboré sur la base de la norme ST.96 de l’OMPI.  En 2013, une maquette de certaines parties du prototype de formulaire électronique a été présentée. Il a été convenu que ce prototype serait élaboré en anglais uniquement et que le questionnaire technique serait mis au point pour la laitue (*Lactuca sativa* L.). L’Argentine, le Japon et la Suisse ont demandé à participer à l’élaboration du prototype. | | |
|  |  | | |
| 7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.) | a) Informations destinées aux parties prenantes sur le site Web de l’UPOV  Les matériels ci-après ont été mis au point en 2013:   * Coffret (en anglais uniquement) contenant des exemplaires de la publication “Trilogie” de l’UPOV regroupant les documents ci‑après qui ont également été publiés sur le site Web de l’UPOV:   + Résumé (Publication UPOV 357.1F);   + Compte rendu du Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir (Publication UPOV 357.2F);   + Compte rendu du Séminaire sur la protection des variétés végétales et le transfert de technologie : les avantages d’un partenariat secteur public-secteur privé (Publication UPOV 357.3F);   + Compte-rendu du Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs (Publication UPOV 357.4F). * Séminaire sur les variétés essentiellement dérivées   + Les documents et une vidéo du séminaire ont été publiés sur le site Web de l’UPOV, à l’adresse suivante : <http://www.upov.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=29782>. | | |

### Sous-programme UV.3 : Aide à la mise en place et à l’application du système de l’UPOV

L’Union a aidé un certain nombre d’États à mettre en place un système de protection des obtentions végétales sur la base des dispositions de la Convention UPOV et a donné aux gouvernements des conseils sur la manière d’élaborer la législation appropriée. La coopération avec les membres de l’Union, notamment pour ce qui est des cours de formation, a donné des résultats notables en termes de communication. L’utilisation du cours d’enseignement à distance “Mise en place du système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV” (DL-205) et la formation de formateurs revêtent une importance particulière pour la prestation d’une assistance à un large éventail d’experts. L’année 2013 a également été marquée par le nouveau cours d’enseignement à distance intitulé “Examen des demandes de droits d’obtenteur” (DL-305) qui a été dispensé avec succès.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs | * Faire mieux connaître l’importance de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV. * Aider les États et les organisations, en particulier les gouvernements des pays en développement et des pays en transition vers l’économie de marché, à élaborer une législation conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV. * Aider les États et les organisations à adhérer à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV. * Aider les États et les organisations à mettre en œuvre un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV. |

| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution retenus |
| --- | --- |
| 1. Sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV | a) Publications sur le rôle de la protection des obtentions végétales, y compris des documents sur le site Web de l’UPOV   * La publication “Trilogie” de l’UPOV qui regroupe les documents ci-après a également été publiée sur le site Web de l’UPOV:   + Résumé (Publication UPOV 357.1F);   + Compte rendu du Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir (Publication UPOV 357.2F);   + Compte rendu du Séminaire sur la protection des variétés végétales et le transfert de technologie : les avantages d’un partenariat secteur public-secteur privé (Publication UPOV 357.3F);   + Compte-rendu du Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs (Publication UPOV 357.4F). * Séminaire sur les variétés essentiellement dérivées   + Les documents et une vidéo du séminaire sont accessibles sur le site Web de l’UPOV, à l’adresse suivante : http://www.upov.int/meetings/en/details.jsp?meeting\_id=29782.   b) Fourniture aux États et aux organisations d’informations sur les activités de l’UPOV  Afghanistan, Afrique du Sud, Allemagne, Antigua‑et‑Barbuda, Argentine, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Équateur, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guyana, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Lesotho, Lettonie, Libéria, Lituanie, Malaisie, Malawi, Maldives, Maroc, Mexique, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nicaragua, Norvège, Nouvelle‑Zélande, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Philippines, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République tchèque, République‑Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume‑Uni, Rwanda, Sainte‑Lucie, Saint‑Kitts‑et‑Nevis, Saint‑Vincent‑et‑les Grenadines, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Somalie, Sri Lanka, Suisse, Swaziland, Thaïlande, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Union européenne, Uruguay, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe, AOHE, APBREBES, APSA, ARIPO, ASTA, CIAT, CIOPORA, Déclaration de Berne, ESA, OMPI  Voir également l’alinéa e) ci-dessous |
|  | c) États et organisations ayant contacté le Bureau de l’Union pour obtenir une assistance en matière d’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales  Membres de l’Union : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Nicaragua et Singapour  Membres potentiels de l’Union : ARIPO, Bahamas, Bosnie‑Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Égypte, Émirats arabes unis, Ghana, Honduras, Myanmar, Namibie, Pakistan, République‑Unie de Tanzanie, Rwanda, Saint‑Kitts‑et‑Nevis, Seychelles et Zimbabwe  d) États et organisations ayant entamé auprès du Conseil de l’UPOV la procédure pour devenir membre de l’Union  Ghana, République‑Unie de Tanzanie  e) Participation aux activités de sensibilisation organisées par l’UPOV ou aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV  1) Activités organisées par (ou en collaboration avec) l’UPOV:   * Séminaire de sensibilisation au système de protection des obtentions végétales, Vientiane (République démocratique populaire lao) (février 2013) * Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales dans le cadre de la Convention UPOV, Port of Spain (Trinité-et-Tobago) (juillet 2013) * Séminaire national sur l’examen des obtentions végétales, Port of Spain (Trinité‑et‑Tobago) (juillet 2013) * Visite de l’Office national de la propriété intellectuelle (BruIPO), Bandar (Brunéi Darussalam), (juillet 2013) * Sixième réunion annuelle du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale (Forum EAPVP), Kuching (Malaisie) (juillet 2013) * Colloque sur la protection des obtentions végétales intitulé “Coopération régionale pour une harmonisation internationale en matière de protection des obtentions végétales”, Kuching (Malaisie) (juillet 2013) * Atelier régional sur le projet de cadre juridique de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales, Lilongwe (Malawi) (juillet 2013) * Réunion d’experts concernant les recommandations du Conseil d’administration de l’ARIPO sur le projet de cadre juridique, Lilongwe, Malawi (juillet 2013) * Cours de formation USPTO/UPOV “Protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”, Genève (Suisse) (septembre 2013) * Atelier conjoint sur l’examen DHS et les techniques moléculaires, Beijing (Chine) (septembre 2013) * Séminaire sur les variétés essentiellement dérivées, Genève (Suisse) (octobre 2013) * Séminaire international sur les droits d’obtenteur et la sélection végétale, Quito (Équateur) (novembre 2013) * Réunion technique sur la protection des obtentions de soja dans le cadre de la Convention UPOV, Buenos Aires (Argentine) (novembre 2013) * Douzième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales, Montevideo (Uruguay) (novembre 2013) * Séminaire sur les droits d’obtenteur au Pérou dans le cadre de la Convention UPOV, Lima (Pérou) (novembre 2013) * Séminaire sur les avantages des systèmes de protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV, Peradeniya (Sri Lanka) (novembre 2013)   2) Activités et réunions auxquelles l’UPOV a participé:   * Réunions sur les systèmes de semences de l’OCDE, Paris (France) (janvier 2013) * Vingt‑troisième session de l’IGC de l’OMPI, Genève (Suisse) (février 2013) * Conseil d’administration de l’OCVV, Angers (France) (février 2013) * Treizième Congrès annuel de l’Association africaine du commerce des semences (AFSTA), Maurice (mars 2013) * Réunion du Conseil des ADPIC, Genève (Suisse) (mars 2013) |
|  | * Cours de niveau avancé organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux, Genève (Suisse) (mars 2013) * Visite d’étude de hauts fonctionnaires des Seychelles au siège de l’OMPI, Genève (Suisse) (mars 2013) * Quatorzième session de la CGRFA, Rome (Italie) (avril 2013) * Réunion du Groupe de travail technique de l’OCDE pour les semences et plants forestiers, Vérone (Italie) (avril 2013) * Vingt-quatrième session de l’IGC de l’OMPI, Genève (Suisse) (avril 2013) * Evénement “Encourager l’innovation dans le domaine des ressources phytogénétiques: définir un rôle pour le Partenariat européen d’innovation pour la productivité et le développement durable de l’agriculture”, Bruxelles (Belgique) (avril 2013) * Atelier national sur les droits d’obtenteur organisé dans le cadre du programme TAIEX, Bakou (Azerbaïdjan) (mai 2013) * Session de formation sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du programme international de formation avancée “Ressources génétiques et droits de propriété intellectuelle” (cours GRIP 2013), Uppsala (Suède) (mai 2013) * Congrès mondial sur les semences 2013 (ISF 2013), Athènes (Grèce) (mai 2013) * Réunion de consultation afin de promouvoir un partenariat public-privé de présélection, Rome (Italie) (mai 2013) * Visite d’étude à l’Office suisse de la protection des obtentions végétales, Berne (Suisse) (juin 2013) * Réunions sur les systèmes de semences de l’OCDE, Paris (France) (juin 2013) * Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC), Genève (Suisse) (juin 2013) * Trentième Congrès de l’ISTA, Antalya (Turquie) (juin 2013) * Seizième cours international sur la protection des variétés végétales (Naktuinbouw 2013), Wageningen (Pays-Bas) (juin 2013) * Colloque OMPI-OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle, Genève (Suisse) (juin 2013) * Cours d’été OMPI-Université de Genève (UNIGE) sur la propriété intellectuelle, Genève (Suisse) (juin 2013) * Réunion de la Plate-forme du TIRPGAA, pour le codéveloppement et le transfert de technologies Bandung (Indonésie) (juin/juillet 2013) * Manifestation parallèle de l’ECOSOC intitulée “Promouvoir le transfert de technologie pour la sécurité alimentaire”, organisée par la FAO et la Mission permanente de l’Équateur à Genève, Genève (Suisse) (juillet 2013) * Cours de formation sur le thème “Protection des obtentions végétales et examen DHS” organisé par la KOICA et le KSVS, Sŏngnam (République de Corée) (juillet 2013) * Vingt-cinquième session de l’IGC de l’OMPI, Genève (Suisse) (juillet 2013) * Quatrième édition du programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisé par l’OMPI et l’Université de technologie du Queensland (QUT), Brisbane (Australie) (juillet 2013) * Sixième Colloque international sur la taxonomie des plantes cultivées (ISTCP 2013) * Réunions de la Commission internationale de nomenclature des plantes cultivées de l’Union internationale des sciences biologiques (Commission de l’UISB), Beijing (Chine) (juillet 2013) * Séminaire sur la propriété intellectuelle et l’innovation en Côte d’Ivoire organisé par l’OMPI et l’OIPI, Abidjan (Côte d’Ivoire) (juillet 2013) * Visite d’étude de parlementaires et de hauts fonctionnaires de l’Ouganda à l’OMPI, Genève (Suisse) (juillet 2013) * Cours de formation intitulé “Mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité des semences et des plants pour assurer la distribution de semences de haute qualité” organisé par la JICA, Tsukuba (Japon) (août 2013) * Quatrième Congrès des semences des Amériques, Punta del Este (Uruguay) (septembre 2013) * Cinquante et unième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI, Genève (Suisse) (septembre/octobre 2013) * Cinquième session de l’Organe directeur du TIRPGAA, Mascate (Oman) (septembre 2013) * Réunion des directeurs des offices de la propriété intellectuelle dans les pays des Caraïbes, Genève (Suisse) (septembre 2013) |
|  | * Visite d’étude à l’Office suisse de la protection des obtentions végétales, Berne (Suisse) (octobre 2013) * Conseil d’administration de l’OCVV, Bruxelles (Belgique) (octobre 2013) * Session de formation sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du cours intitulé “Ressources génétiques et droits de propriété intellectuelle” (Cours GRIP 2013), Uppsala (Suède) (octobre 2013) * Maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisée par l’OMPI et l’Université de Turin en coopération avec le CIF-OIT, Genève (Suisse) (octobre 2013) * Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC), Genève (Suisse) (octobre 2013) * Réunion annuelle et assemblée générale de 2013 de l’ESA, Varsovie (Pologne) (octobre 2013) * Atelier intitulé “Journée internationale des femmes rurales – Investir en faveur des femmes rurales pour obtenir des systèmes d’alimentation durables” organisé par l’OMA, Lusaka (Zambie) (octobre 2013) * Réunion des obtenteurs de champignons, Genève (Suisse) (octobre 2013) * Réunion sur le thème “Comment nourrir une population mondiale croissante face à la diminution des ressources” organisée par la FAO, Genève (Suisse) (novembre 2013) * Congrès international de la sélection végétale, Antalya (Turquie) (novembre 2013) * Douzième session du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) de l’OMPI, Genève (Suisse) (novembre 2013) * Congrès de l’APSA de 2013, Kobe (Japon) (novembre 2013) * Cours intitulé “Concession de licences de technologie dans les pays en développement: conseils pratiques” organisé par l’OIDD, Rome (Italie) (novembre 2013) * Quatorzième session du Conseil des ministres de l’ARIPO et Forum “Innovative Africa”, Kampala (Ouganda) (novembre 2013) * Atelier international à l’intention des semenciers sur le thème “Le secteur des semences en Turquie dans une perspective mondiale”, Antalya (Turquie) (décembre 2013) * Dix-septième réunion annuelle de l’OCVV et de ses offices d’examen, Angers (France) (décembre 2013) * Cinquante-troisième session du Conseil d’administration de l’OAPI, Malabo (Guinée équatoriale) (décembre 2013) |
|  |  |
| 2. Assistance en vue de l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) États et organisations ayant reçu des commentaires sur leurs lois  Membres de l’Union : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Nicaragua et Singapour.  Non-membres de l’Union : ARIPO, Bosnie‑Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Égypte, Émirats arabes unis, Ghana, Honduras, Myanmar, Namibie, Pakistan, République‑Unie de Tanzanie, Rwanda et Zimbabwe.  b) États et organisations ayant reçu un avis positif du Conseil de l’UPOV  Ghana (confirmation), République-Unie de Tanzanie (projet de loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar)  c) Réunions avec des responsables gouvernementaux  Membres de l’Union : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Nicaragua et Singapour.  Non-membres de l’Union : ARIPO, Bahamas, Bosnie‑Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Ghana, Namibie, Pakistan, République‑Unie de Tanzanie, Rwanda, Saint‑Kitts‑et‑Nevis, Seychelles et Zimbabwe. |
| 3. Assistance fournie à des États et organisations en vue de leur adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) États ayant adhéré à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l’ayant ratifié  Aucun  b) États et organisations devenus membres de l’Union  Serbie |
|  |  |
| 4. Assistance aux fins de la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) Participation aux cours d’enseignement à distance  Cours UPOV DL-205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV” |

**Liste des pays d’où provenaient les participants au cours d’enseignement à distance de l’UPOV (en 2013)**

Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d’Ivoire, Croatie, Égypte, Équateur, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d’), Israël, Italie, Japon, Kenya, Lituanie, Maroc, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Nouvelle‑Zélande, Oman, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, République de Corée, République‑Unie de Tanzanie, Royaume‑Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Sri Lanka, Suisse, Tunisie, Uruguay et Zimbabwe (total : 52 pays).

**Nombre total de participants aux principales sessions   
du cours DL-205 par catégorie (deux sessions en 2013)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Catégorie** | **Nombre d’étudiants** |
| **Catégorie 1 :** Fonctionnaires de membres de l’Union, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOV Exonérés des droits d’inscription | 248 |
| Catégorie 2 : Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOV Un étudiant exonéré des droits d’inscription par État ou organisation intergouvernementale; étudiants supplémentaires : 1000 francs suisses par étudiant | 10 |
| **Catégorie 3 :** Autres Droit d’inscription : 1000 francs suisses | 17 |
| **Catégorie 4 :** Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | 3 |
| **Total :** | **278** |

**Nombre total de participants aux principals sessions du cours DL-205  
par language (en 2013)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session: total par langue | 48 | 11 | 2 | 77 |
| Deuxième session: total par langue | 61 | 6 | 3 | 70 |

**Sessions spéciales du cours DL-205 (en 2013)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Mois/** **Année** | **Nom du cours** | **Langue** | **Nombre de participants** |
| Juin 2013 | Cours international organisé par Naktuinbouw sur la protection des obtentions végétales (Pays-Bas) | EN | 30 |
| Juillet 2013 | Cours de formation organisé par la KOICA sur la protection des obtentions végétales (République de Corée) | EN | 12 |
|  | Cours de formation organisé par la JICA sur “l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales” (Japon) | EN | 9 |
| Octobre 2013 | Douzième cours de formation à la protection des obtentions végétales à l’intention des pays ibéro-américains (Uruguay) | ES | 11 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution retenus** |
| *4. Assistance aux fins de la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV* (suite) | b) Participation d’États et d’organisations ayant le statut d’observateur aux travaux du CAJ, du TC, des TWP et aux ateliers préparatoires correspondants  Voir le sous-programme UV.2, indicateur d’exécution 4 “Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV”, sections a) à d)  c) Participation aux activités de l’UPOV  Voir le sous-programme UV.3, indicateur d’exécution 1 “Sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV”, section b)  d) Participation aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV;  Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Antigua‑et‑Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bangladesh, Belgique, Belize, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Côte d’Ivoire, Cuba, Dominique, Égypte, Équateur, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Éthiopie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, France, Géorgie, Ghana, Guatemala, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d’), Iraq, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Lesotho, Lettonie, Libye, Malaisie, Mali, Maroc, Mexique, Mongolie, Myanmar, Népal, Nigéria, Nouvelle‑Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Pays‑Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République‑Unie de Tanzanie, Royaume‑Uni, Rwanda, Sainte‑Lucie, Sénégal, Serbie, Seychelles, Singapour, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zambie, Zimbabwe. Des participants du Kosovo, de l’AFSTA, de Biodiversity International et de l’OMA ont également assisté à ces activités.  e) Formation dispensée par des formateurs de l’UPOV au cours d’activités n’ayant pas été organisées par l’UPOV   |  |  | | --- | --- | | Lieu de la formation (Etat) | États/organisations ayant participé | | Azerbaïdjan, Cambodge, Chine, Espagne, Indonésie, Japon, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Ukraine, Uruguay, Viet Nam | Afghanistan, Algérie, Argentine, Azerbaïdjan, Bolivie, Brésil, Cambodge, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie, Maldives, Maroc, Mexique, Nicaragua, Ouganda, Paraguay, Pérou, Philippines, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Sénégal, Sri Lanka, Thaïlande, Tunisie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam |   f) Mise en œuvre de projets avec des organisations partenaires et des donateurs  Projet mondial sur les semences: 12 réunions électroniques, 4 réunions du Comité directeur et une réunion, au siège de la FAO, du Comité directeur avec des partenaires financiers potentiels. |
|  | g) Utilisation de la page Web “Assistance” en vue d’obtenir une aide dans le cadre d’un projet  Aucun fait nouveau.. |

### Sous-Programme UV.4 : Relations extérieures

Le site Web reste l’instrument privilégié pour la diffusion des informations, et le nombre de consultations et d’utilisateurs a augmenté (de 15% par rapport à 2012). En 2013, la publication “Trilogie”, qui regroupe un résumé ainsi que les actes du “Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir”, du “Séminaire sur la protection des obtentions végétales et le transfert de technologie : avantage des partenariats public-privé”, et du “Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs” est parue sous forme imprimée et sous forme électronique (en anglais uniquement). La publication périodique de communiqués de presse, y compris au sujet des éléments nouveaux survenus au sein du Conseil de l’UPOV, offre un moyen très utile pour diffuser des informations à l’intention du grand public. L’année 2013 a également été marquée par la mise en place d’une stratégie de communication visant à améliorer la compréhension globale du système de l’UPOV. L’une des priorités du programme de travail porterait sur l’établissement de fonctions axées sur les parties prenantes sur le site Web de l’UPOV, visant plus particulièrement les obtenteurs, les producteurs de semences/multiplicateurs de végétaux, les agriculteurs et les décideurs. Dans le cadre de cette stratégie, une première série de réponses aux questions fréquemment posées a été établie.

Un certain nombre d’organisations intergouvernementales ont invité l’UPOV à contribuer à leurs travaux. L’UPOV a pris part à des réunions avec d’autres organisations compétentes.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Renforcer la compréhension du système de l’UPOV de protection des obtentions végétales par le public et les organisations non gouvernementales * Fournir aux autres organisations intergouvernementales des informations sur la Convention UPOV, en vue d’assurer sa complémentarité avec les autres traités internationaux. |

| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution retenus |
| --- | --- |
| 1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l’UPOV | a) Mise à disposition sur le site Web de l’UPOV d’informations et de matériels à l’intention du grand public  Informations et matériels ajoutés au site Web en 2013 :   * La publication “Trilogie” de l’UPOV (en anglais uniquement) qui regroupe les documents ci-après:   + Résumé (Publication UPOV 357.1F);   + Compte rendu du Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir (Publication UPOV 357.2F);   + Compte rendu du Séminaire sur la protection des variétés végétales et le transfert de technologie : les avantages d’un partenariat secteur public-secteur privé (Publication UPOV 357.3F);   + Compte-rendu du Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs (Publication UPOV 357.4F). * Séminaire sur les variétés essentiellement dérivées   + Les documents et une video du séminaire sont accessibles sur le site Web de l’UPOV à l’adresse suivante : <http://www.upov.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=29782> * Deux communiqués de presse |
|  | b) Consultations du site Web   |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | |  | *2013* | *2012* | *2011* | *2010* | | *Nombre de sessions :* | 178 732 | 151 914 | 140 371 | 118 895 | | *Utilisateurs ponctuels:* | 84 336 | 71 506 | 75 673 | 62 758 | | *Nombre de consultations de pages :* | 1 129 052 | 1 139 570 | 798 942 | 656 722 | | *Nombre de pages/visite :* | 6,32 | 7,50 | 5,69 | 5,52 | | *Durée moyenne des consultations :* | 00:06:35 | 00:07:19 | 00:04:41 | 00:04:12 | | *Pourcentage de nouvelles consultations :* | 54,6% | 45,05% | 51,91% | 50,57% |  |  |  | | --- | --- | | Consultation du site Web dans le monde | **Sessions par pays:**  1. Suisse (8%)  2. France (7%)  3. États-Unis d’Amérique (6%)  4. Japon (4%)  5. Pays-Bas (4%)  6. Inde (4%)  7. Allemagne (4%)  8. Mexique (4%)  9. Chili (3%)  10. Espagne (3%) | |
|  |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Langue du navigateur utilisé par les utilisateurs | 2013 | | 2012 | | 2011 | | 2010 | |
| Visites | % | Visites | % | Visites | % | Visites | % |
| 1. en-us : anglais (États-Unis d’Amérique) | 70 706 | 39,56 | 57 341 | 37,75 | 50 571 | 36,03 | 46 527 | 39,13 |
| 1. es : espagnol | 18 669 | 10,45 | 19 001 | 12,51 | 23 605 | 16,82 | 16 141 | 13,58 |
| 1. fr : français | 13 876 | 7,76 | 14 212 | 9,36 | 10 670 | 7,60 | 11 169 | 9,39 |
| 1. es-es : espagnol (Espagne) | 9 234 | 5,17 | 5 698 | 3,75 | 9 124 | 6,50 | 4 104 | 3,45 |
| 1. ru : russe | 6 596 | 3,69 | 3 630 | 2,39 | 3 168 | 2,26 | 2 509 | 2,11 |
| 1. ja : japonais | 6 444 | 3,61 | 7 562 | 4,98 | 6 387 | 4,55 | 5 349 | 4,50 |
| 1. nl : néerlandais | 4 347 | 2,43 | 4 152 | 2,73 | 2 742 | 1,95 | 2 671 | 2,25 |
| 1. de : allemand | 4 065 | 2,27 |  |  |  |  |  |  |
| 1. pt-br : portugais (Brésil) | 4 014 | 2,25 |  |  |  |  |  |  |
| 1. de-de : allemand | 3 998 | 2,24 | 4 562 | 3,00 | 5 577 | 3,97 | 7 068 | 5,94 |

|  |  |
| --- | --- |
| 2. Fourniture d’informations à d’autres organisations | Participation à des réunions ou à des activités en collaboration avec des organisations compétentes   * Organisations intergouvernementales: ARIPO, FAO, ISTA, OAPI, OCDE, OIDD, OMC, OMPI et Union européenne (OCVV). * Autres organisations: AFSTA, APSA, ESA, ISF, Commission de l’UISB et SAA. |

C/48/2

APPENDICE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Termes de l’UPOV

|  |  |
| --- | --- |
| BMT | Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN |
| Bureau | Bureau de l’Union |
| CAJ | Comité administratif et juridique |
| DHS | Distinction, homogénéité et stabilité |
| DL-205 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV” |
| DL-305 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Examen des demandes de droits d’obtenteur” |
| TC | Comité technique |
| TC-EDC | Comité de rédaction élargi |
| TWA | Groupe de travail technique sur les plantes agricoles |
| TWC | Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur |
| TWF | Groupe de travail technique sur les plantes fruitières |
| TWO | Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers |
| TWP | Groupe de travail technique |
| TWV | Groupe de travail technique sur les plantes potagères |

Acronymes

|  |  |
| --- | --- |
| AATF | Fondation africaine pour les technologies agricoles |
| ADPIC | Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce |
| AECID | Agence espagnole de coopération internationale pour le développement |
| AFSTA | Association africaine du commerce des semences |
| AIPPI | Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle |
| AOHE | Association des obtenteurs horticoles européens |
| APBREBES | Association for Plant Breeding for the Benefit of Society |
| APSA | Association des semenciers d’Asie et du Pacifique |
| ARIPO | Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle |
| ASEAN | Association des nations de l’Asie du Sud-Est |
| ASTA | American Seed Trade Association |
| BSPB | British Society of Plant Breeders |
| CDB | Convention sur la diversité biologique |
| CDIP | Comité du développement et de la propriété intellectuelle de l’OMPI |
| CGRFA | Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture |
| CINPC | Code international de nomenclature des plantes cultivées |
| CIOPORA | Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée |
| CIPN | Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée pour le Protocole de Nagoya sur l’accès et le partage des avantages |
| Commission de l’UISB | Commission internationale de nomenclature des plantes cultivées de l’Union internationale des sciences biologiques |
| Cours GRIP | Cours sur les ressources génétiques et les droits de propriété intellectuelle |
| ECOSA | Association semencière de l’OCE |
| ECOSOC | Conseil économique et social de l’Organisation des Nations Unies |
| EMBRAPA | Société brésilienne de recherche agricole |
| ESA | Association européenne des semences |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture |
| FELAS | Fédération latino-américaine des associations de semenciers |
| Forum EAPVP | Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale |
| FWCC | Comité consultatif mondial de la Société des amis |
| GEVES | Groupe d’étude et de contrôle des variétés et des semences |
| GRUR | *Deutsche Vereinigung für gewerblichen Rechtsschutz und Urheberrecht* (Association allemande pour la protection de la propriété intellectuelle et le droit d’auteur) |
| ICARDA | Centre international de recherche agricole dans les zones arides |
| IGC | Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore |
| IPSAS | Normes comptables internationales pour le secteur public |
| IRRI | Institut international de recherche sur le riz |
| ISF | *International Seed Federation* |
| ISTA | Association internationale d’essais de semences |
| JICA | Agence japonaise de coopération internationale |
| KEPHIS | Service d’inspection phytosanitaire du Kenya |
| KOICA | Agence coréenne de coopération internationale |
| KSVS | Service coréen des semences et des variétés |
| OAPI | Organisation africaine de la propriété intellectuelle |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OCE | Organisation de coopération économique |
| OCIS | Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI |
| OCVV | Office communautaire des variétés végétales de l’Union européenne |
| OEVV | Office espagnol des variétés végétales |
| OIDD | Organisation internationale de droit du développement |
| OMA | Organisation mondiale des agriculteurs |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMPI | Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle |
| ONUDI | Organisation des Nations Unies pour le développement industriel |
| PCT | Traité de coopération en matière de brevets de l’OMPI |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| QUNO | Bureau Quaker auprès des Nations Unies |
| QUT | Université de technologie du Queensland |
| SAA | *Seed Association of the Americas* |
| Sida | Agence suédoise de coopération internationale au développement |
| SISH | Société internationale de la science horticole |
| TAIEX | Instrument d’assistance technique et d’échange d’informations de l’Union européenne |
| TIRPGAA | Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture |
| UN | Organisation des Nations Unies |
| UNIGE | Université de Genève |
| USPTO | Office des brevets et des marques des États-Unis d’Amérique |

[Fin de l’appendice et du document]

1. Le terme "missions" fait référence à des événements organisés en dehors du siège de l’UPOV. [↑](#footnote-ref-2)
2. Continuation de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-3)
3. 1 Continuation de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-4)
4. \* Le terme “missions” fait référence à des événements tenus hors du siège de l’UPOV. [↑](#footnote-ref-5)
5. Définition des termes employés en lien avec les statistiques concernant le site Web dans le présent rapport:

   - Les “utilisateurs” sont les personnes qui ont effectué au moins une session au cours de la période donnée.

   - Une “session” est la période pendant laquelle un utilisateur consulte le site Web de manière active. Le terme “sessions” correspond au nombre total de sessions au cours de la période donnée.

   - L'expression “consultations ponctuelles” correspond au nombre de consultations du site Web au cours desquelles la page en question a été consultée au moins une fois.

   - Le terme “consultations” correspond au nombre total de consultations d'une page. Si le même utilisateur consulte plusieurs fois une page donnée au cours de la même session, toutes les consultations sont comptabilisées.

   [L’appendice suit] [↑](#endnote-ref-2)